



Rapport d'activité 2015



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire



Peut-on faire bouger l'école française ? Dans le champ de l'éducation, notre pays est régulièrement accusé d'immobilisme institutionnel et, corollaire, d'une réticence, voire d'une défiance, à utiliser les résultats des évaluations

pour faire progresser son école. **C'est à un double défi que s'est attaqué, sur son champ de compétence, le Conseil national d'évaluation du système scolaire : contribuer, modestement mais avec volonté, à faire évoluer les pratiques des acteurs du monde éducatif en produisant une évaluation indépendante et pertinente du système scolaire.**

Le projet de cette jeune institution, lancée en janvier 2014, a dès son origine été ambitieux et original en terres françaises : **développer un nouveau modèle d'évaluation de l'école, c'est-à-dire construire une évaluation scientifique, indépendante et ouverte sur l'international qui aide et soutienne intellectuellement tous les acteurs de l'école** - professionnels mais aussi parents - dans le désir, l'ambition et désormais la nécessité de faire changer l'école française.

La première année de vie du Cnesco montre que cette ambition n'est ni une utopie, ni un modèle hors-sol mais que, au contraire, elle rejoint des attentes fortes chez les acteurs du système éducatif, notamment sur le terrain. Au quotidien, la communauté éducative a, en effet, besoin à la fois de disposer de repères stabilisés sur l'état de l'école française et de s'appuyer sur des évaluations et plus largement la recherche en éducation pour construire notamment des pratiques pédagogiques renouvelées.

En s'attaquant dès sa création aux thématiques qui font difficulté dans l'école française - le redoublement et l'échec scolaire ordinaire, les ségrégations sociales et scolaire dans nos établissements, la persistance des inégalités scolaires entre les filles et les garçons, la faiblesse de certaines pratiques pédagogiques en mathématiques au primaire, etc. - **le Cnesco a fait le pari d'une réflexion et d'une intelligence collective pour évaluer l'école française et trouver des solutions étayées scientifiquement pour améliorer les apprentissages des élèves.**

Pour cela, il fallait d'abord en toute indépendance **établir un diagnostic scientifique des forces mais aussi des faiblesses de l'institution scolaire sur**

ces thématiques, parfois taboues. Un réseau de quelque soixante-cinq « chercheurs-associés » a été mobilisé, dès la première année de vie du Cnesco pour, par exemple, évaluer scientifiquement le coût du redoublement, mettre en évidence la très grande variété des politiques locales de lutte contre la difficulté scolaire dans les académies, révéler pour la première fois l'ampleur des phénomènes de ségrégation dans l'école française, analyser les contenus très variables des manuels de mathématiques, etc.

Pour sortir d'un débat franco-français stérile et ouvrir le champ des possibles, le Cnesco a aussi mobilisé des ressources internationales : institutions, experts et chercheurs internationaux ont été conviés à partager, avec les praticiens français, les bénéfices de certaines expériences de politiques scolaires développées à l'étranger, mais aussi les limites de certains dispositifs éducatifs déjà expérimentés et évalués dans les pays de l'OCDE. Ces évaluateurs internationaux ont aussi posé un regard objectif, sans concession mais toujours bienveillant sur le cas français pour mettre en évidence certaines faiblesses.

Ce nouveau modèle d'une évaluation scientifique, indépendante et ouverte sur l'international ne pourrait pas être un levier du changement institutionnel sans une participation étroite des acteurs du monde scolaire aux activités du Cnesco. L'« évaluation hors-sol » sans connaissance approfondie des contraintes des acteurs de terrain, l'« évaluation-sanction » ou l'expert évaluateur-gendarme ne permettent pas de faire bouger les pratiques des acteurs de terrain comme l'ont montré de nombreux échecs d'instances d'évaluation à l'étranger. Le Cnesco a misé sur des dispositifs qui permettent de créer un dialogue avec toutes les parties prenantes de l'école autour des résultats des évaluations et de la recherche.

Là aussi le pari est réussi. Les échanges avec le comité consultatif du Cnesco qui réunit les acteurs de l'école ont été riches et efficaces pour la diffusion des résultats des évaluations. De même, à l'automne 2014, c'est un réseau de plus de 200 établissements partenaires qui a fabriqué les questions posées aux experts dans le cadre de la conférence de consensus sur la difficulté scolaire et le redoublement. Un réseau de décideurs issus de la conférence de comparaisons internationales sur les mixités sociales et scolaire à l'école a également été lancé en juin 2015 pour initier des opérations concrètes dans le but de



lutter efficacement contre les phénomènes variés de ségrégation sociale entre et au sein des établissements (études, expérimentations, etc.). Enfin, ce sont les acteurs de terrain qui se mobilisent pour participer aux évaluations originales du Cnesco comme l'enquête sur la perception du redoublement par les collégiens et les lycées en 2014 ou l'étude sur les pratiques de constitution des classes au collège et au lycée à la rentrée 2015.

Changer les pratiques des acteurs de terrain ne serait pas possible sans une stratégie volontariste de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche jusque dans les établissements, dans les classes mais aussi en direction des familles, dont les représentations sociales autour de l'école sont souvent erronées. Associé à l'Esenesr, en charge de la formation des cadres de l'Éducation nationale, au réseau Canopé, au réseau des Espé, à la Ligue de l'enseignement et à France Culture le Cnesco a ainsi initié le développement d'outils d'information (dossiers ressources, kit d'animation de réunion, conférence virtuelle interactive, etc.) et de formation (parcours de formation à distance, etc.) autour du redoublement et de la mixité sociale à l'école. Ce sont autant d'instruments concrets qui permettent de véhiculer les résultats les plus récents des évaluations et de la recherche en direction des praticiens et du grand public.

Au total, le Cnesco ne fabrique donc pas seulement des rapports, il produit également un panel large d'activités originales, soutenu par un réseau de partenaires solides - l'Ifé, le CIEP, le Cereq, le Conseil national éducation-économie, un réseau de collectivités territoriales volontaristes et à l'étranger le Conseil supérieur de l'éducation du Québec, l'agence européenne chargée de l'inclusion scolaire...

Son réseau puissant de « chercheurs-associés », d'universités, de centres de recherche et d'institutions partenaires a ainsi permis dès sa première année au Cnesco malgré la taille réduite de son équipe permanente et son budget limité de présenter une activité très soutenue au service de l'école. **C'est aussi parce que le Cnesco a été capable de collecter des fonds propres qui lui permettent de doubler son budget qu'il a été en capacité de relever le défi de missions légales lourdes assignées par la loi d'orientation et de programmation de la refondation de l'École de la République.** Le Cnesco trace ainsi la voie d'un modèle budgétaire origi-

nal pour une instance en charge de l'évaluation et marque une indépendance scientifique, politique mais aussi partiellement budgétaire.

Au final, c'est la qualité de son expertise collective et son indépendance qui ont permis au Cnesco d'être choisi par la Commission européenne comme expert pour conduire une évaluation des politiques scolaires françaises.

Bien sûr, ce chemin amorcé, prometteur, sera poursuivi en 2016. Ainsi, toujours sans tabou, le Cnesco se penchera sur la situation des élèves en situation de handicap et la qualité de leurs apprentissages peu souvent questionnée, sur l'enseignement professionnel aux débouchés très variables selon les filières, sur l'évaluation réelle de l'évolution des inégalités sociales à l'école, sur les inégalités territoriales largement taboues dans notre République encore perçue comme une et indivisible, sur les difficultés de recrutement des enseignants dans certaines disciplines et certains territoires qui sont déjà largement déshérités socialement... Un programme riche attend donc le Cnesco qui interrogera les acteurs et les partenaires de l'école, sans concession, toujours dans le souci de faire progresser l'École française, garant essentiel en France de la cohésion nationale et sociale.

Nathalie Mons

*Présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire
Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise*



SOMMAIRE

6 Résumé

14 Introduction

16 SECTION 1 : Le paysage riche de l'évaluation en France

18 SECTION 2 : Le positionnement original du Cnesco

22 SECTION 3 : Une activité très soutenue

38 SECTION 4 : Les moyens et la gouvernance participative du Cnesco

FICHES

42 Publications

Fiche 1. Constitution des classes
Fiche 2. Inégalités sociales
Fiche 3. Apprentissage de la citoyenneté
Fiche 4. Attractivité des métiers de l'éducation
Fiche 5. Inégalités territoriales
Fiche 6. Évaluation dans la classe
Fiche 7. Qualité de vie à l'école

53 Conférences de consensus

Fiche 8. Redoublement
Fiche 9. Numération
Fiche 10. Différenciation pédagogique

60 Conférences de comparaisons internationales

Fiche 11. Mixités à l'école
Fiche 12. Handicap
Fiche 13. Enseignement professionnel

66 Expertise scientifique

Fiche 14. Commission européenne

67 Forums « Rue des écoles »

Fiche 15. Mixité sociale
Fiche 16. Égalité filles-garçons

ANNEXES

71 Annexe 1. Les membres du Cnesco
Annexe 2. Le comité consultatif du Cnesco
Annexe 3. L'équipe opérationnelle du Cnesco
Annexe 4. Le programme d'activités du Cnesco 2014-2017

1. QU'EST-CE QUE LE CNESCO ?

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), créé par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, est, en France, une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante dans un champ d'action publique spécifique.

Cette évaluation permet d'améliorer la connaissance du système scolaire en ce qui concerne son fonctionnement et ses résultats sur lesquels circulent trop régulièrement des informations ou des représentations sociales non étayées scientifiquement. Elle vise ainsi à éclairer tant les acteurs du monde scolaire (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'Éducation nationale, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, etc.) que le grand public.

Chargé légalement de diffuser les résultats des évaluations et de la recherche, le Cnesco inscrit, plus globalement, sa démarche dans une perspective d'aide à la décision destinée à l'ensemble des membres du système scolaire depuis l'enseignant dans sa classe jusqu'aux décideurs politiques et administratifs, nationaux et territoriaux, en passant par l'ensemble des cadres intermédiaires qui interviennent dans le système scolaire (Éducation nationale, collectivités territoriales, etc.).

2. LES MISSIONS

La Loi du 8 juillet 2013¹ et le décret² y afférant, ainsi que la lettre de mission qui les complète, définissent les **trois principales missions au Cnesco** :

- **évaluer le fonctionnement du système scolaire et ses résultats** ;
- **évaluer les méthodologies** mises en œuvre par les évaluateurs internes au ministère de l'Éducation nationale et celles mises en œuvre par les organismes internationaux ;
- **diffuser les résultats des évaluations** des élèves, des dispositifs scolaires et des politiques scolaires.

Ces trois missions se complètent et se renforcent l'une l'autre. En effet, l'activité d'évaluation aurait

un impact limité si elle ne s'accompagnait pas d'une mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche, visant à faire évoluer les pratiques et les décisions des acteurs professionnels de l'Éducation nationale.

Pour mener à bien ses missions, le Conseil s'appuie sur une équipe permanente, un comité consultatif et un réseau de chercheurs associés, spécialistes de l'évaluation en éducation.

3. LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT

Le Cnesco est présidé par **Nathalie Mons**, professeure de sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise.

■ Membres

La composition actuelle du Cnesco, fixée par la Loi, reflète son indépendance : **une majorité de personnalités qualifiées**, reconnues pour leur expertise scientifique dans le champ de l'évaluation scolaire ; des **parlementaires de la majorité et de l'opposition** ainsi que des membres du **Conseil économique, social et environnemental** qui incarnent le regard de la Nation sur son école.

■ Équipe opérationnelle

Sous la responsabilité d'un **secrétaire général** et encadrés par un **directeur scientifique**, des **chargés de mission spécialisés en statistiques et économétrie** ainsi qu'une **chargée de communication et de partenariats** constituent la force opérationnelle du Cnesco.

■ Comité consultatif

Le Cnesco est doté d'un **comité consultatif, ouvert aux différents acteurs du monde de l'éducation**, constitué de représentants des associations d'élèves, de parents d'élèves, d'enseignants, d'inspecteurs et de chefs d'établissement, ainsi que de ceux des collectivités territoriales, d'organisations professionnelles et de salariés, ...

■ Réseau de « chercheurs associés »

Pour conduire ce travail d'évaluation et de diffusion de ses résultats, le Cnesco s'appuie aussi sur un réseau d'une **soixantaine de chercheurs indépendants issus de champs disciplinaires variés et internationaux**.

■ Réseau de partenaires

Pour enrichir les travaux du Cnesco, chacune de ses activités est construite en partenariat, qu'il soit **scientifique, logistique ou technique**, avec des organismes internes ou externes au MENESR.

4. LE POSITIONNEMENT ORIGINAL DU CNESCO

Le Cnesco intervient en complément des acteurs traditionnels de l'évaluation au sein du ministère et doit apporter une plus-value. Cette valorisation n'est possible qu'au prix d'un positionnement original.

L'originalité du positionnement du Cnesco repose sur cinq dimensions : adossé à un réseau de chercheurs et de partenaires et doté d'une ouverture internationale, le Cnesco développe une évaluation participative qui s'appuie sur un réseau de partenaires riche et des formats d'activités diversifiés.

A. Une large ouverture à la recherche en évaluation des acquis des élèves, des dispositifs et des politiques scolaires

Les huit personnalités qualifiées du Cnesco sont des chercheurs issus de disciplines complémentaires et tous spécialistes de l'évaluation du système scolaire : économie de l'éducation, sociologie de l'éducation et de l'action publique, psychologie, sciences de l'éducation, géographie et sciences politiques.

Le Cnesco, pour conduire son travail d'évaluation et de diffusion des résultats de la recherche, a constitué également un réseau d'une soixantaine de « chercheurs associés » et de partenaires scientifiques (laboratoires de recherche, grands organismes de recherche spécialisés, ...).

Le Cnesco est ainsi le lieu privilégié et institutionnalisé d'échanges entre l'école française et le monde de la recherche spécialisée en évaluation de l'éducation.

B. Une perspective internationale majeure

Le Cnesco est aussi largement ouvert à l'international afin d'appuyer son évaluation sur des comparaisons avec les politiques et les expérimentations éducatives menées à l'étranger. Cette perspective internationale s'affirme par :

■ l'appel à des universitaires étrangers comme membres du Cnesco et l'association avec des

chercheurs internationaux et des universités étrangères, comme la *London School of Economics* (Angleterre), *Oxford University* (Angleterre), l'université de Liège (Belgique), l'université de Genève (Suisse), *The Century Foundation* (États-Unis), ... ;

■ la coopération avec des *alter ego* internationaux du Cnesco (comme l'université chinoise Beijing Normal University, en charge de développer un Cnesco à l'échelle de la Chine) ;

■ les relations privilégiées avec des organisations internationales (OCDE, Commission Européenne, UNESCO, ...) ;

■ une dimension internationale incluse systématiquement dans les travaux du Cnesco ;

■ l'orchestration, en partenariat avec d'autres institutions, des « conférences de comparaisons internationales » qui ouvrent les praticiens français à l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.

C. Une évaluation participative ouverte aux acteurs de terrain

Adossé à la recherche et ouvert sur l'international, le Cnesco est aussi soucieux de créer une dynamique qui serve de levier au changement dans l'institution scolaire. Il a ainsi développé un modèle d'évaluation participative qui associe largement les acteurs de l'école à ses travaux. Le Cnesco est, ainsi, doté d'un comité consultatif qui réunit l'ensemble des acteurs du monde scolaire, ce qui favorise les regards croisés sur les dispositifs d'évaluation ainsi que la diffusion des résultats auprès des praticiens et du grand public.

Par ailleurs, le Cnesco développe des activités qui visent spécifiquement à établir des ponts entre le monde des scientifiques et celui des praticiens, comme le cycle de conférences de consensus. Ainsi pour la conférence de consensus sur le redoublement, les questions adressées aux experts ont été fabriquées par près de 200 établissements scolaires partenaires qui ont organisé des débats sur le sujet au sein de leur équipe pédagogique. Ils ont ensuite participé à l'administration d'une enquête sur la perception des collégiens et lycéens sur le redoublement.

D. Une organisation en réseaux appuyée sur des partenariats forts

Les missions confiées au Cnesco sont ambitieuses et requièrent de nombreuses compétences scienti-

fiques et organisationnelles qui militent en faveur d'un **réseau de partenariats** pour faire de chaque projet du Cnesco une co-évaluation ou une co-activité.

Ainsi, le cycle de conférence de consensus est mené en partenariat avec l'Institut français de l'éducation (Ifé), l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESE-NESR), Réseau Canopé et le Café Pédagogique. Le cycle de conférences internationales est organisé avec le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) et le Café Pédagogique. Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du Québec est intervenu dans le cadre de la conférence de comparaisons internationale sur les mixités sociales à l'école et l'Agence Européenne sur l'inclusion des élèves en situation de handicap dans celle dédiée à l'inclusion scolaire. Les forums citoyens « Rue des écoles » sont quant à eux, mis en place en partenariat avec France Culture, La Ligue de l'enseignement et Réseau Canopé.

E. Une diversité des productions pour remplir des missions multiples et atteindre des publics variés

La richesse des missions et des partenariats du Cnesco lui permet de proposer une diversité

d'activité qui s'adresse à des publics variés. Il développe ainsi quatre formats de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche au plus grand nombre (citoyens, experts, personnels de l'Éducation, ...) : des *rapports et notes d'analyse*, des *conférences de comparaisons internationales*, des *conférences de consensus* ainsi que des *forums en région*, intitulés « Rue des écoles ».

5. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU CNESCO (2014-2017)

En s'appuyant sur les objectifs fixés à l'école française par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République qui servent de fondement à la réflexion sur ses critères d'évaluation, le Cnesco, après avoir auditionné les multiples membres de la communauté éducative, a publié en juin 2014 son *Programme d'orientations stratégiques 2014-2017* qui constitue sa feuille de route. Ce document a permis d'organiser les activités du Cnesco en neuf thématiques, regroupées en trois pôles (voir schéma ci-dessous). Les thématiques prioritaires du Conseil pour la période 2014-2017 sont soulignées.

Les neuf thématiques de travail du Cnesco



Les quatre formats d'activité du Cnesco

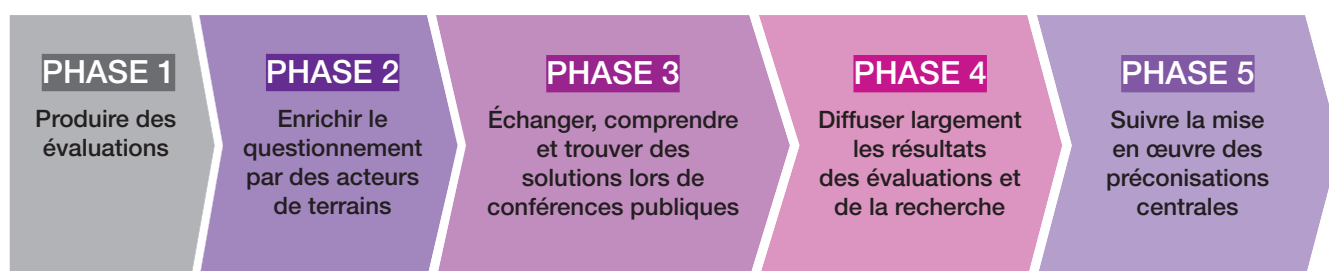
RAPPORTS ET NOTES D'ANALYSE Des analyses quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires pour évaluer l'état de l'école, développées dans la durée (rapports) ou pour répondre à des sujets d'actualité (notes d'analyse)	CONFÉRENCES DE COMPARAISONS INTERNATIONALES Des lieux de rencontre pour échanger entre les décideurs français et internationaux autour de l'évaluation des politiques publiques
CONFÉRENCES DE CONSENSUS Des jurys d'acteurs de l'Éducation chargés d'auditionner des experts de disciplines variées pour produire des recommandations	FORUMS « RUE DES ÉCOLES » Des débats citoyens organisés en région autour des résultats de la recherche et des évaluations valorisant les expériences locales innovantes

6. LA MÉTHODE DE TRAVAIL DU CNESCO

Pour mener à bien la réalisation de son *Programme d'orientations stratégiques (2014-2017)* et afin que ses **travaux évaluatifs contribuent aux changements institutionnels et à l'évolution des pratiques des acteurs de terrain**, le Cnesco, pour chacune des thématiques traitées, suit une **démarche systéma-**

tique en cinq étapes : la production d'évaluations, l'enrichissement du questionnement du Conseil par des acteurs de terrain, les échanges entre des experts et des membres de la communauté éducative, notamment pour proposer des préconisations, la diffusion des évaluations et, enfin, le suivi évaluatif.

Les cinq phases de la méthode de travail du Cnesco



Le tableau page suivante détaille les cinq étapes du travail du Cnesco, en prenant pour exemple les deux thématiques centrales de l'année 2014-2015 : le redoublement et la lutte contre les difficultés scolaires (conférence de consensus de janvier 2015)

et les mixités sociales, scolaire et ethnoculturelle (conférence de comparaisons internationales de juin 2015).

	Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives (Conférence de consensus)	Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école (Conférence de comparaisons internationales)
PHASE 1 PRODUIRE DES ÉVALUATIONS	Synthèse de la littérature scientifique en France et à l'étranger sur les effets du redoublement et ses alternatives. <u>Évaluations originales</u> : ■ étude sur le coût du redoublement ■ enquête sur la perception du redoublement par les élèves ■ recherche en académie sur les politiques locales de redoublement et de difficulté scolaire	Synthèse de la littérature scientifique : un état des lieux des mixités sociale et scolaire et une analyse de la mixité entre et au sein des établissements . <u>Comparaisons internationales</u> : une évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans différents pays de l'OCDE .
PHASE 2 ENRICHI R LE QUESTIONNEMENT PAR DES ACTEURS DE TERRAINS	Environ 200 établissements partenaires ont formulé 2 000 questions synthétisées par un comité d'organisation avant d'être posées aux experts. Un appel à candidature a permis de constituer le jury de la conférence.	Un comité d'organisation, réunissant toutes les parties prenantes du dossier (Éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de la politique de la Ville, parents d'élèves, etc.) a réalisé le programme de la conférence et des ateliers.
PHASE 3 ÉCHANGER, COMPRENDRE ET TROUVER DES SOLUTIONS LORS DE CONFÉRENCES PUBLIQUES	Format de l'activité : une conférence de consensus avec un jury d'acteurs de l'éducation élabore des préconisations à partir de contenus scientifiques pluridisciplinaires et d'auditions d'experts. <u>Public visé</u> : praticiens/parents	Format de l'activité : une conférence internationale réunit des experts français et étrangers pour élaborer des préconisations. <u>Public visé</u> : décideurs
PHASE 4 DIFFUSER LARGEMENT LES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ET DE LA RECHERCHE	<u>Couverture médiatique</u> : 78 insertions médiatiques (dont 51 dans les médias généralistes) <u>Information</u> : les captations audio et vidéo des experts et des membres du jury et l'élaboration d'un dossier de ressources multimédias <u>Formation</u> : la constitution d'un dossier de ressources publié sur le site de l'ESENE SR et les espaces collaboratifs des formations statutaires.	<u>Couverture médiatique</u> : 99 insertions médiatiques (dont 64 dans la presse généraliste) <u>Information</u> : ■ deux forums « Rue des écoles » France Culture réalisés sur ce thème à Amiens et à Bordeaux ■ un dossier de ressources élaboré par Réseau Canopé
PHASE 5 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉCONISATIONS CENTRALES	<u>Travail a posteriori</u> : la publication d'un livre dans la collection <i>Éclairer</i> de Canopé Editions : <i>Faut-il encore redoubler ?</i> <u>Suivi de la mise en œuvre des recommandations</u> : constitution d'un rapport sur la <i>Différenciation pédagogique</i> fin 2016 qui permettra de traiter les parcours scolaires des élèves.	<u>Travail a posteriori</u> : ■ la constitution d'un réseau de décideurs ■ la réalisation d'une enquête auprès des chefs d'établissement sur les pratiques de constitution des classes <u>Suivi de la mise en œuvre des recommandations</u> : élaboration d'un rapport sur les <i>Inégalités territoriales</i> , fin 2016.

7. LES TRAVAUX DU CNESCO RÉALISÉS DEPUIS SA CRÉATION

En moins de deux ans, le Cnesco a conduit de nombreuses activités (rapports, conférences de comparaisons internationales, conférence de consensus, etc.) autour de thématiques majeures : le redoublement et ses alternatives pour lutter contre la difficulté scolaire, les mixités scolaires et sociales à l'école, l'apprentissage des mathématiques au primaire et la citoyenneté à l'école.

A. Rapports et notes d'analyses

Rapport, réalisé pour la Conférence nationale du MENESR sur l'évaluation, « Les évaluation des élèves dans la classe », décembre 2014

La comparaison internationale des réglementations et des pratiques évaluatives des enseignants dans la classe, menée par le Cnesco, révèle les caractéristiques majeures de l'évaluation à la française. Les enseignants français ont longtemps bénéficié d'une marge de manœuvre individuelle sur le sujet. L'étude montre, *a contrario*, que dans la grande majorité des pays de l'OCDE, des réglementations strictes imposaient, dès 1970, des critères d'évaluation des élèves de plus en plus prescriptifs.

Notes d'actualité, « École et citoyenneté », janvier 2015

Suite aux attentats du 7 janvier 2015, le Cnesco a rédigé deux notes d'actualité, synthétisant les résultats des évaluations nationales et internationales ainsi que ceux issus de la recherche sur des sujets en lien avec l'école et éclairant ces événements. Le Conseil s'est intéressé à l'apprentissage de la citoyenneté dans l'école française ainsi qu'à l'immigration et aux mixités à l'école.

Enquête, auprès des collégiens et lycéens, « Perception du redoublement », janvier 2015

Le Cnesco a conduit une enquête sur la perception des élèves sur le redoublement et ses alternatives (cours d'été, etc.) auprès de 5615 élèves (dont 3302 collégiens et 2314 lycéens) dans 60 établissements (dont 36 collèges et 24 lycéens) dans le cadre de la conférence de consensus sur la lutte contre la difficulté scolaire et le redoublement.

Enquête, auprès des chefs d'établissement, « Processus de constitution des classes », septembre 2015

Le Cnesco a réalisé une enquête, sur le processus de constitution des classes, auprès de 480 chefs d'éta-

blissement de collège et de lycée. Cette enquête met en lumière les principes généraux qui régissent la composition des classes et les critères pratiques pris en compte ainsi que les acteurs qui en décident et les demandes des parents dans ce domaine.

B. Conférences de comparaisons internationales

Conférence internationale, à Pékin (Chine), « Pilotage et évaluation dans l'éducation », octobre 2014

L'objectif de cette conférence était d'évaluer les pratiques de pilotage dans la classe et d'identifier les politiques capables de réduire les inégalités scolaires d'origine sociale. Par ailleurs, elle avait pour but de repérer les alternatives, en termes de politiques, de dispositifs et de pratiques pédagogiques, qui ont des effets bénéfiques sur les apprentissages.

Conférence de comparaisons internationales, « Mixité sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école », juin 2015

Avec l'accroissement des inégalités sociales et scolaires, la question de la mixité sociale à l'école fait débat en France. Les mixités appréhendées dans l'établissement mais aussi dans la classe suscitent des interrogations en France comme à l'étranger. La conférence a permis de dresser un état des lieux de la ségrégation sociale et scolaire dans l'école française, et d'appuyer la réflexion de plus de 200 acteurs et décideurs à partir d'exemples de politiques menées à l'étranger.

C. Conférences de consensus

Conférence de consensus, « Lutte contre la difficulté scolaire et redoublement », janvier 2015

Les élèves en difficulté scolaire ont vu leur nombre progresser sensiblement au cours de la dernière décennie. Cette conférence de consensus avait pour objectif d'aider à la compréhension plus fine du traitement de la difficulté scolaire. À cette occasion, des études ont été réalisées sur les effets et le coût du redoublement ainsi que sur la perception qu'en ont les élèves.

Conférence de consensus, « Apprentissage de la numération », novembre 2015

Cette conférence a pour objectif d'établir un dialogue entre les experts et les membres de la communauté éducative sur la problématique des premiers apprentissages des nombres et des opérations à l'école primaire. Un jury a formulé des recommandations à l'issue de la conférence.

D. Forums « Rue des écoles »

Forum, « Rue des écoles » – Région Picardie, « Mixité sociale à l'école », décembre 2014

Afin d'animer le débat public autour du système scolaire et de mettre en avant des expériences locales, le Cnesco a mis en place un forum en région pour répondre à la question, *École : souhaitons-nous vraiment la mixité sociale ?*

Forum, « Rue des écoles » – Région Aquitaine, « Mixité sociale à l'école », mai 2015

Dans le cadre du séminaire *Les régions pour l'égalité scolaire*, organisé par la région Aquitaine, le Cnesco est intervenu tout particulièrement sur les questionnements autour de la mixité sociale à l'école.

Forum, « Rue des écoles » – ville de Libourne, « Égalité filles-garçons », octobre 2015

Filles-garçons : l'école fait-elle la différence ? Des stéréotypes sont attachés au sexe des individus et les cantonnent à un rôle social prédéfini. Quelles sont les conséquences de ces stéréotypes ? Comment l'école peut agir pour plus d'égalité entre les filles et les garçons ? Le Cnesco a souhaité réfléchir et ouvrir des pistes avec des professionnels, des chercheurs, des parents, des élèves, des enseignants, ...

8. LES TRAVAUX À VENIR

De décembre 2015 à décembre 2016, le programme d'activité du Cnesco comportera plusieurs thématiques. D'une part, le Conseil va prolonger son travail sur les inégalités sociales à l'école. D'autre part, il développera les thématiques liées à la citoyenneté, à la mixité sociale, au handicap, à l'attractivité des métiers de l'éducation, à la qualité de vie à l'école et à l'enseignement professionnel.

A. Citoyenneté

Rapport scientifique, 1^{er} trimestre 2016

Le rapport s'intéressera à l'éducation à la citoyenneté à l'école. Plusieurs dimensions seront étudiées : la participation des élèves à la vie de la classe et de l'établissement, leur implication dans des projets citoyens, les relations entre les élèves eux-mêmes, et avec leurs enseignants. Il permettra également d'identifier les expérimentations développées à l'étranger et ayant produit des effets positifs sur les attitudes des jeunes.

B. Inclusion des élèves en situation de handicap

Conférence de comparaisons internationales, janvier 2016

La conférence de comparaisons internationales s'intéressera à la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap, en termes de

parcours et de réussite scolaire. La conférence vise à mobiliser un réseau d'acteurs et de décideurs sur la thématique du handicap.

C. Inégalités scolaires d'origine sociale

Rapport scientifique, 1^{er} trimestre 2016

Ce rapport présentera un diagnostic international des inégalités scolaires (d'orientation, d'acquis, de diplomation, ...) d'origines sociale et ethnoculturelle. Une trentaine de chercheurs français et étrangers, mobilisés par le Cnesco, ont apporté leur contribution.

D. Lecture experte

Conférence de consensus, mars 2016

Cette conférence de consensus permettra d'échanger entre praticiens et chercheurs sur la question de la lecture experte, distincte des premières étapes de l'apprentissage.

E. Attractivité des métiers de l'éducation

Rapport scientifique, 2^{ème} trimestre 2016

Selon certains constats, les métiers de l'éducation manqueraient d'attractivité ; le Cnesco mesurera finement ce désintérêt et en analysera les possibles causes : recrutement, salaires, évolutions sociologiques, freins et motivations, etc. Des recommandations seront proposées dans ce rapport.

F. Comparaison méthodologique PISA-TIMSS

Analyse comparative, avril 2016

Une analyse comparative des enquêtes internationales PISA (OCDE) et TIMSS (International Association for the Evaluation of Educational Achievement) sera publiée en 2016 lors de la sortie des résultats de TIMSS 2015.

G. Qualité de vie à l'école

Forum « Rue des écoles » – Mairie de Nantes, avril 2016

Une table ronde suivie d'un débat sera organisée autour de la question *Parents, éducateurs, collectivités : quelles alliances éducatives pour la réussite de tous les élèves ?* Des expériences locales seront mises en lumière.

H. Enseignement professionnel

Conférence de comparaisons internationales, mai 2016

Le Cnesco établira un diagnostic des politiques sur l'enseignement professionnel en France et à l'étranger permettant d'enrichir et de faire avancer le débat sur cette thématique. La conférence s'intéressera notamment à la qualité des formations, à l'orientation scolaire et à l'accessibilité au marché de l'emploi.

Introduction

Une évaluation scientifique indépendante
pour la réussite de tous les élèves



INTRODUCTION

Une évaluation scientifique indépendante pour la réussite de tous les élèves



Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), créé par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, est, en France, une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante dans un champ d'action publique spécifique.

Cette évaluation doit permettre de développer une meilleure connaissance du système scolaire en ce qui concerne son fonctionnement et ses résultats sur lesquels circulent trop régulièrement des informations ou des représentations sociales non étayées scientifiquement.

Elle vise ainsi à éclairer, sur l'état de l'école française, les acteurs du monde scolaire (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'Éducation nationale et d'autres ministères œuvrant dans le champ scolaire, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, entreprises, etc.) ainsi que le grand public.

Chargé légalement de diffuser les résultats des évaluations et de la recherche, la démarche du Cnesco s'inscrit aussi dans une perspective d'aide à la décision en direction de l'ensemble des membres du système scolaire, depuis l'enseignant dans sa classe jusqu'aux décideurs politiques et administratifs, nationaux et territoriaux, en passant par l'ensemble des cadres intermédiaires qui interviennent dans le système scolaire (Éducation nationale, collectivités territoriales, etc.).

Ce premier rapport annuel présente - à partir d'une analyse du contexte institutionnel et scientifique de l'évaluation scolaire en France (section 1) - le positionnement de cette nouvelle instance (section 2), son activité depuis sa création en janvier 2014 (section 3) ainsi que les moyens et la gouvernance dont il s'est doté pour atteindre ces objectifs (section 4).



Section 1

Le paysage riche de l'évaluation en France



SECTION 1

Le paysage riche de l'évaluation en France

En France, le paysage de l'évaluation scolaire est riche de nombreux acteurs, internes à l'Éducation nationale le plus souvent (Inspections générales, DEPP, académies, etc.) mais aussi externes (Parlement, Cour des comptes, laboratoires de recherche, etc.).

Les évaluateurs de l'école ont développé des études de qualité, selon des **approches et des méthodes qui leur sont spécifiques** (approches pédagogiques, organisationnelles ou budgétaires, méthodes d'évaluation qualitatives ou quantitatives, etc.). Ces démarches évaluatives, qui s'inscrivent le plus souvent dans un **périmètre exclusivement français**, sont demeurées **cloisonnées**. Elles dessinent un paysage de l'évaluation en éducation très morcelé. **Les synthèses de résultats de la recherche pouvant éclairer les praticiens, ainsi que les citoyens, sont restées peu nombreuses ce qui, de fait, a conduit à une trop faible utilisation de ces résultats, notamment par les acteurs de l'école.**

Cette situation explique que la **Concertation autour de l'école**, menée en 2012, et le **rapport de préfiguration pour la construction du Cnesco** de 2013 aient mis en évidence des **demandes fortes en termes d'évaluation venant des acteurs du monde scolaire.**

du système scolaire ne peut plus être pensée exclusivement dans le cadre de l'Éducation nationale ;

- **l'évaluation doit être élargie dans ses objets** ; aux côtés de l'étude des acquis des élèves et du fonctionnement de l'organisation scolaire, les dimensions non scolaires de l'école (qualité de vie à l'école, motivation des élèves, santé des élèves, etc.) ainsi que ses effets sociaux (sur l'intégration professionnelle, sur la vie citoyenne, etc.) doivent aussi être analysés.

Ce diagnostic posé sur le paysage de l'évaluation scolaire en France, et les attentes fortes qu'il révèle, ont permis de définir, en liaison avec les missions légales du Cnesco, un positionnement pour cette nouvelle instance d'évaluation.

LES ATTENTES EXPRIMÉES ONT PORTÉ SUR LES POINTS SUIVANTS :

- l'évaluation des dispositifs et politiques scolaires est acceptée et **perçue comme nécessaire** par les acteurs du système scolaire si elle est **légitimée par son indépendance et ses qualités scientifiques** ;
- l'évaluation doit se développer dans le cadre de **processus d'aide à la décision**, ce qui nécessite une politique d'usage institutionnalisé des résultats des évaluations ;
- l'évaluation doit être développée **en adéquation avec l'action publique éducative, désormais interministérielle et impliquant des acteurs multiples** : État, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, organisations internationales particulièrement influentes, etc. ; l'évaluation



Section 2

Le positionnement original du Cnesco



SECTION 2

Le positionnement original du Cnesco

En réponse aux attentes des acteurs du monde scolaire, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013 a créé le Cnesco, installé le 28 janvier 2014.

La loi de la refondation de l'École, les décrets y afférant, et la lettre de mission qui vient les compléter assignent **trois principales missions au Cnesco** :

- **évaluer le fonctionnement du système scolaire et ses résultats** (dans le primaire et le secondaire) ;
- **évaluer les méthodologies** mises en œuvre par les évaluateurs internes au ministère de l'Éducation nationale et celles des organismes internationaux ;
- **diffuser les résultats des évaluations** des élèves, des dispositifs scolaires et des politiques scolaires.

Ces trois missions se complètent et se renforcent l'une l'autre, en ce sens que l'activité d'évaluation aurait un impact limité si elle ne s'accompagnait pas d'une mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche, visant à faire évoluer les pratiques et les décisions des acteurs professionnels de l'Éducation nationale.

La composition actuelle du Cnesco, fixée par la loi, reflète son indépendance : une majorité de personnalités qualifiées, reconnues pour leur expertise scientifique dans le champ de l'évaluation scolaire, et des parlementaires de la majorité et de l'opposition ainsi que des membres du Conseil économique, social et environnemental qui incarnent le regard de la Nation sur son école.

Pour remplir ces larges missions, le Cnesco assume un triple rôle, en complémentarité avec les évaluateurs existant déjà sur ce champ :

- un rôle de **producteur d'évaluations**, sur le fonctionnement et les résultats du système éducatif, évaluations à la fois **synthétiques** qui mettent en perspective des recherches déjà existantes, et, plus marginalement, **exploratoires** sur des champs peu étudiés ;
- un rôle de **diffuseur des résultats des évaluations** ainsi que de **promoteur de leur usage** par les déci-

deurs politiques et administratifs, les praticiens de terrain et le grand public, dans la perspective d'une amélioration des résultats du système scolaire ;

- un rôle de **centre d'expertise spécialisé dans les méthodologies d'évaluation**, notamment à destination des acteurs intervenant déjà dans le champ des évaluations scolaires.

Ces activités du Cnesco visent quatre objectifs :

- **développer une activité évaluative politiquement indépendante et scientifiquement légitime** ;
- **permettre aux acteurs du monde scolaire d'accroître leurs capacités de participation, de réflexion et d'usages des évaluations** ;
- **enrichir le débat autour de l'école** par une meilleure information du grand public sur la réalité du fonctionnement du système éducatif ;
- **initier, en collaboration avec les institutions déjà présentes dans le champ de l'évaluation scolaire, une démarche de mise en cohérence des activités d'évaluation du système scolaire déjà existantes ou à venir.**

Pour atteindre ces objectifs, le Cnesco a choisi un positionnement qui se distingue par plusieurs caractéristiques :

1. UNE LARGE OUVERTURE À LA RECHERCHE EN ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES, DES DISPOSITIFS ET DES POLITIQUES SCOLAIRES

Les huit personnalités qualifiées du Cnesco sont des **chercheurs spécialistes de l'évaluation du système scolaire et issus de disciplines complémentaires** : économie de l'éducation, sociologie de l'éducation et de l'action publique, psychologie, sciences de l'éducation, géographie et sciences politiques (cf. annexe 1).

Le Cnesco, pour conduire son travail d'évaluation et de diffusion des résultats de la recherche, a également constitué **un réseau d'une soixantaine de « chercheurs-associés » et de partenaires scien-**

tifiques (laboratoires de recherche, grands organismes de recherche spécialisés, etc.).

Le Cnesco est le lieu d'échanges, privilégié et institutionnalisé, entre l'école française et le monde de la recherche spécialisée en évaluation de l'éducation.

Depuis son lancement, le Cnesco travaille en collaboration avec de nombreux universités et instituts d'études, français et internationaux.

En France :

- Insee
- Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique (CREAD) - Université de Bretagne Occidentale, Université Rennes 2
- Centre de recherche en Éducation de Nantes (CREN) - Université de Nantes
- École d'économie de Paris (PSE)
- Laboratoire Acté - Université de Clermont-Ferrand
- Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) - CNRS, Université d'Aix-Marseille
- Laboratoire Espaces et Sociétés (ESO) - Université Rennes 2, Maison de la Recherche en Sciences Sociales

À l'étranger :

- London School of Economics (LSE) - Royaume-Uni
- Oxford University - Royaume-Uni
- Université de Genève (UNIGE) - Suisse
- Université de Liège - Belgique

Résolument appuyé sur la recherche, le Cnesco est aussi ouvert à l'international.

2. UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE MAJEURE

L'internationalisation des activités du Cnesco s'affirme dans plusieurs directions :

- l'appel à des **universitaires étrangers** comme membres du Cnesco, l'association de « **chercheurs-associés** » internationaux ;
- la coopération avec des alter ego internationaux (comme l'université chinoise Beijing Normal Uni-

versity, en charge de développer un Cnesco à l'échelle de la Chine) ;

- les relations privilégiées avec des **organisations internationales** ;
- l'orchestration, en partenariat avec d'autres institutions, des « **conférences de comparaisons internationales** » qui ouvrent les praticiens français à l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.
- plus largement une **dimension de comparaisons internationales** incluses systématiquement dans les travaux du Cnesco.

Depuis son lancement, le Cnesco a mené les opérations internationales suivantes :

- le Cnesco s'est associé au **ministère de l'éducation chinois et à l'université Normal Beijing University (Pékin)** pour organiser une Conférence internationale sur le pilotage et l'évaluation de l'éducation (ICEME) qui lui a permis de réunir ses chercheurs-associés et de proposer, à un public de décideurs internationaux, des analyses sur les politiques de lutte contre les inégalités territoriales et sociales à l'école (22 et 23 octobre 2014 à Pékin) ;
- le Cnesco s'est associé au **ministère de l'éducation luxembourgeois** pour coproduire la conférence de consensus sur le traitement de la difficulté scolaire et le redoublement (27 et 28 janvier 2015 à Paris) ;
- le Cnesco s'est associé au **Conseil supérieur de l'éducation du Québec (Canada)** pour organiser sa première conférence de comparaisons internationales sur la mixité sociale à l'école (4 et 5 juin 2015 à Paris) ;
- le Cnesco s'est associé à des **universités et centres de recherche étrangers** pour compléter les analyses nationales pour son rapport sur les inégalités sociales à l'école (diagnostic affiné et pistes d'interprétation; publication 4^e trimestre 2015) : université de Liège, université de Genève, université d'Oxford, London School of Economics, etc.

Cette forte ouverture sur l'international a permis au Cnesco d'être repéré par la Commission européenne qui en fait désormais son expert de référence pour l'évaluation des politiques scolaires françaises.

Le Cnesco a été choisi par la Commission européenne pour évaluer en toute indépendance les politiques scolaires françaises (Fiche 14)

Après avoir participé à un projet pilote en 2014, le Cnesco a été choisi par la Commission européenne, en 2015, pour conduire une évaluation des politiques scolaires nationales mises en œuvre en France. Le Cnesco, reconnu pour son indépendance et son expertise en évaluation en éducation, intègre ainsi le cadre d'un nouveau réseau de la Commission, DGAC : DG EAC, UE, *Network of independent experts in education and training*.

Ouvert sur la recherche à l'international, le Cnesco souhaite également développer une évaluation qui permet d'échanger avec les acteurs de l'école.

3. UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE GRÂCE À L'EXISTENCE D'UN COMITÉ CONSULTATIF ACTIF

Résolu à mettre en œuvre une « évaluation participative » qui **lie la construction d'une évaluation externe indépendante à des échanges étroits avec les acteurs du monde scolaire**, le Cnesco, est doté d'un comité consultatif (cf. annexe 2) qui réunit toutes les parties prenantes du monde de l'éducation. Cette gouvernance favorise les **regards croisés sur les dispositifs d'évaluation** ainsi que la diffusion des résultats auprès des praticiens et du grand public. Par ailleurs, le Cnesco développe des activités qui visent spécifiquement à **établir des ponts entre le monde scientifique et celui des praticiens**, comme un cycle de **conférences de consensus scientifiques**, conçues comme un levier pour le changement des pratiques professionnelles. Afin d'accroître ses ressources, le Cnesco fait appel à des partenaires multiples.

4. UNE ORGANISATION EN RÉSEAUX APPUYÉE SUR DES PARTENARIATS FORTS

Les missions confiées au Cnesco sont ambitieuses et requièrent de nombreuses compétences scientifiques et organisationnelles qui militent en faveur d'un **réseau de partenariats** pour faire de chaque

projet du Cnesco une co-évaluation ou une co-activité. Ainsi, chaque activité du Cnesco repose sur des partenariats.

Depuis son lancement, le Cnesco a signé les partenariats suivants :

- **pour les conférences de consensus** : l'Institut français de l'éducation (Ifé), le réseau des Espé, Canopé et l'École Supérieure de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESENESR) ;
- **pour les conférences de comparaisons internationales** : le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du Québec, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), le Centre d'Études et de Recherches sur les qualifications (CEREQ), le Conseil national éducation et économie (CNEE) ;
- **pour les forums en région** : France Culture, la Ligue de l'Enseignement, Canopé, le Conseil régional de Picardie, le Conseil régional d'Aquitaine, la ville de Libourne et la ville de Nantes.

Afin de répondre à la mission de diffusion des résultats des évaluations, le Cnesco s'attache à créer des canaux de communication divers pour toucher l'ensemble des acteurs de l'Éducation.

5. UNE DIVERSITÉ DES PRODUCTIONS POUR REMPLIR DES MISSIONS MULTIPLES ET ATTEINDRE DES PUBLICS VARIÉS

Le Cnesco ne produit pas exclusivement des rapports, dont l'appropriation par les praticiens est très variable, mais développe, en complément, des activités de nature multiple qui visent notamment la diffusion des résultats des évaluations et de la recherche : conférences de consensus scientifiques, conférences de comparaisons internationales, formations universitaires pour les praticiens, kits pédagogiques d'animation de réunion pour diffuser les résultats des évaluations auprès des cadres de l'Éducation nationale, etc.

Fort de ce **positionnement original et complémentaire de celui des acteurs déjà présents dans le champ de l'évaluation**, le Cnesco a développé un large champ d'activités pendant la période janvier 2014 - octobre 2015, **présenté dans la partie suivante**.



Section 3

Une activité très soutenue

SECTION 3 Une activité très soutenue

L'activité du Cnesco se décline selon les trois principaux axes présentés ci-dessous **qui correspondent à ses missions** :

1. l'évaluation du fonctionnement et des résultats du système scolaire ;
2. l'expertise en méthodologie d'évaluation dans l'éducation ;
3. la contribution à la diffusion des résultats des évaluations et des principaux enseignements de la recherche.

En juin 2014, le Cnesco a rédigé un *Programme d'orientations stratégiques 2014-2017*. Actuellement certains travaux ont été mis en œuvre tandis que d'autres sont en cours d'élaboration. L'ensemble des activités est présenté dans le tableau ci-après.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CNESCO 2014-2017		2014	2015
RAPPORTS ET NOTES D'ANALYSES	Les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives		Les apprentissages de la langue française
	L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques		École, immigration et mixité
			Mixité sociale et scolaire et établissement dans les collèges
			La mixité sociale à l'école
			La constitution des pratiques
CONFÉRENCES DE COMPARAISONS INTERNATIONALES	Conférence internationale ICEME (Beijing Normal University)		Mixités sociale, scolaire et territoriale
CONFÉRENCES DE CONSENSUS SCIENTIFIQUES			Le redoublement en France
			Nombres et opérations : apprentissages à l'école
FORUMS « RUE DES ÉCOLES »	Mixité sociale à l'école - Région Picardie		Mixité sociale à l'école
			Égalité filles et garçons à l'école

Thématiques :

- Les apprentissages scolaires
- Les inégalités scolaires
- Le cloisonnement des parcours scolaires
- La gouvernance du système scolaire
- Les ressources humaines dans l'Éducation
- Le rôle des parents
- La qualité de vie à l'école
- L'école et la démocratie
- L'école et la mondialisation

2015	2016	2017
La citoyenneté dans l'école	Les apprentissages de la citoyenneté dans l'école française	Les apprentissages de la citoyenneté dans l'école française
Les inégalités sociales et ethniques	Inégalités scolaires d'origine sociale à l'école	Le numérique dans les apprentissages
La ségrégation inter- et intra- collèges et lycées français	L'attractivité des métiers de l'enseignement	La qualité de vie à l'école
En France et à l'étranger	Comparaison des méthodologies PISA-TIMSS	L'école et le monde du travail
Les classes : et enjeux	Les inégalités scolaires d'origine territoriale	Gouvernance et réformes scolaires
	Les pratiques d'évaluation en classe	Mobilité scolaire internationale et milieux sociaux
	La différenciation pédagogique	
La diversité ethnoculturelle à l'école	L'inclusion des élèves en situation de handicap	La lutte contre le décrochage
	Les enseignements professionnels à l'étranger	Comparaison internationale des politiques de restauration scolaire
		École et démocratie
		Faire le lien entre école et parents défavorisés : les dispositifs à l'étranger
		La maîtrise de l'oral dans les langues étrangères
et ses alternatives	La lecture experte	L'orthographe
Les formations : premiers l'école primaire	La différenciation pédagogique	La production de l'écrit
de la Région Aquitaine	La qualité de vie à l'école - Ville de Nantes	Non déterminé
L'école - Ville de Libourne		

Mission 1. Évaluer le fonctionnement et les résultats du système scolaire

Le Cnesco a développé cette première activité centrale à partir d'une vision problématisée de l'évaluation (les questions vives qui se posent à l'école française) dans le cadre de thématiques bien repérées dans son *Programme d'Orientations stratégiques 2014-2017*. Cette activité d'évaluation du fonctionnement et des résultats de l'école française fait, notamment, l'objet de rapports dont le planning pluriannuel (2014-2017) est présenté à la page précédente.

1. UNE VISION PROBLÉMATISÉE ET ÉLARGIE DE L'ÉVALUATION DU SYSTÈME SCOLAIRE

S'appuyant sur les objectifs fixés à l'école française par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, qui sont des critères d'évaluation, le Cnesco s'attache à évaluer différentes dimensions du système scolaire, depuis les pratiques enseignantes dans la classe jusqu'aux politiques et dispositifs mis en œuvre dans le cadre scolaire français, en lien dans certains cas avec les collectivités territoriales et autres partenaires du ministère de l'Éducation nationale.

L'activité du Cnesco vise à la fois :

- l'évaluation de la pertinence des politiques et dispositifs scolaires (les cadres réglementaires permettent-ils au moins théoriquement d'atteindre les objectifs fixés par la loi ?) ;
- l'évaluation de leur mise en œuvre à tous les échelons territoriaux du système scolaire (l'application sur le terrain est-elle en conformité avec les cadres législatifs et réglementaires ?) ;
- l'évaluation des effets de certains dispositifs et politiques scolaires, quand leur mise en œuvre est effective.

Le domaine couvert par le Cnesco comprend les niveaux d'enseignements primaire et secondaire ainsi que la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur en métropole, et dans les Outre-mer. Il peut intégrer une analyse de l'activité des collectivités territoriales ou d'autres ministères (Politique de la Ville, etc.) quand ceux-ci développent des programmes éducatifs en lien étroit avec l'Éducation nationale.

Le Cnesco a défini son périmètre d'activité et ses objets d'évaluation non par entrées fonctionnelles (niveau d'enseignement, filière, etc.) ou par réformes, mais par **problématiques larges** permettant de porter un **jugement scientifique et systémique sur l'école au moment où elle doit faire face à de nombreux défis** (Cf. thématiques décrites dans la partie suivante).

Forte de l'expertise de ses membres en évaluation de l'éducation, l'activité du Cnesco se fonde sur les plus récentes méthodologies d'évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires.

Les rapports du Cnesco s'appuient systématiquement sur les composantes suivantes :

- des diagnostics, développés dans des perspectives internationales et historiques, qui permettent de positionner le cas français contemporain au regard de la thématique analysée ;
- des travaux de comparaisons internationales qui permettent de contextualiser plus largement la thématique ;
- des synthèses de littérature scientifique, notamment sur les effets de certains dispositifs, des politiques scolaires et des pratiques pédagogiques ;
- l'analyse des réformes en cours dont l'évaluation pluriannuelle alimente la thématique ;
- l'identification de nouveaux instruments pour faire progresser l'évaluation (base de données statistiques, avancées méthodologiques nécessaires, outils d'évaluation, etc.) ;
- l'analyse des expérimentations qui peuvent être mises en lien avec la thématique si elles sont étayées d'un protocole d'évaluation scientifique : expérimentations au sens de l'article L. 401-1 du Code de l'éducation et d'autres expérimentations étayées par un protocole scientifique ;
- des préconisations - de court et moyen terme - en matière de politiques et de dispositifs scolaires ainsi que de pratiques professionnelles pour améliorer l'école.

Enfin, l'activité du Cnesco s'inscrit dans le moyen/long terme, temporalité en lien avec le développement d'une évaluation de qualité. Le Conseil est aussi capable, compte tenu du travail de fond réalisé en continu sur un ensemble large de thé-

matiques, de se mobiliser sur le court terme pour éclairer l'actualité scolaire par les résultats des évaluations et de la recherche. Il veille à ce que son calendrier soit en lien avec ceux des autres partenaires possibles pour éclairer leur réflexion.

Suite aux attentats du 7 janvier 2015, le Cnesco a rédigé deux notes d'actualité, synthétisant les résultats des évaluations nationales et internationales ainsi que de la recherche sur des sujets en lien avec l'école et éclairant ces événements :

- *Apprentissage de la citoyenneté dans l'école française : un engagement fort dans les instructions officielles, une réalité de terrain en décalage* (12 janvier 2015) ;
- *École, immigration et mixités sociale et ethnique* (22 janvier 2015).

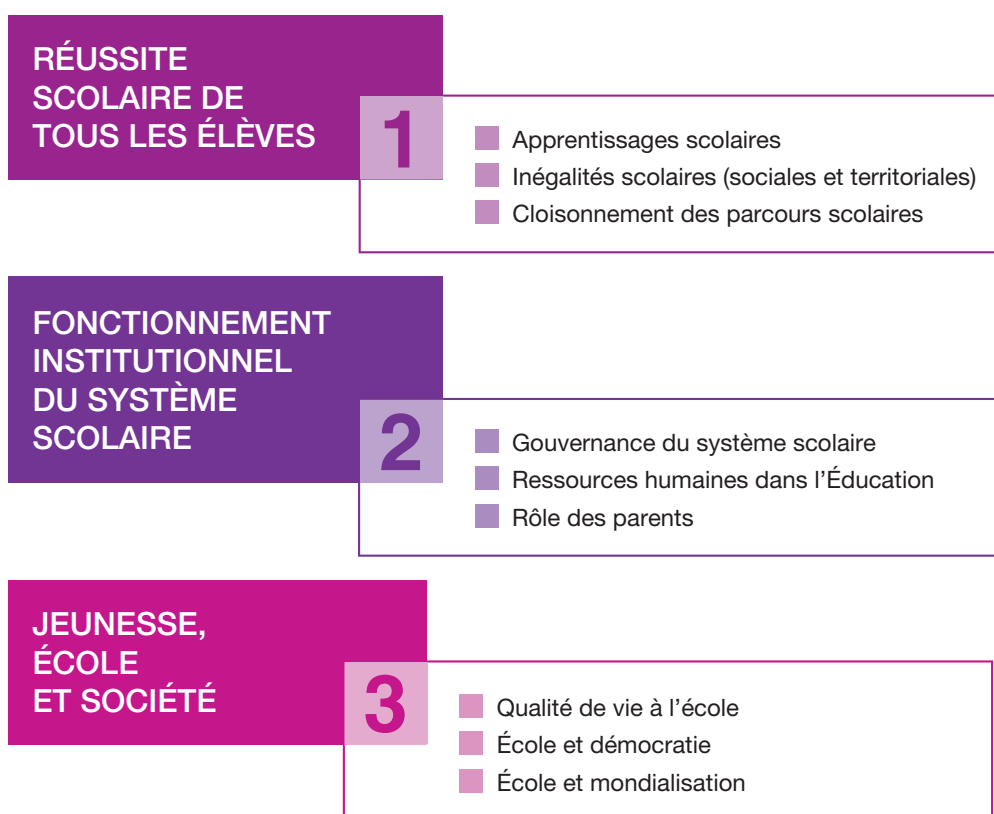
2. TROIS PÔLES D'ACTIVITÉ POUR LES PRODUCTIONS DU CNESCO

Dans son *Programme d'Orientations stratégiques 2014-2017*, les interrogations du Cnesco ont été groupées en **trois pôles** qui se déclinent en **neuf thématiques** plus précises présentées dans le tableau ci-après. L'agenda du Cnesco a été établi suite à un ensemble large d'auditions des différentes parties prenantes de l'école.

Dans la première partie de son mandat, le Cnesco a défini 5 thématiques prioritaires (soulignées dans le tableau ci-après). Ce choix prend en considération **les enjeux politiques majeurs, l'avancée dans la mise en œuvre des réformes** du quinquennat ainsi que **la profondeur du champ scientifique**.

Chacun de ces trois pôles est présenté ci-après et, plus en détail, les activités développées sur la période janvier 2014 - octobre 2015.

Les thématiques de travail du Cnesco



Pôle 1 : La réussite scolaire de tous les élèves

Par ce premier pôle d'activité, le Cnesco se préoccupe de la réussite des élèves dans sa dimension strictement scolaire et s'attache ainsi à une évaluation interne des résultats du système scolaire, selon plusieurs dimensions qui constituent les thématiques de ce pôle.

La thématique « Les apprentissages scolaires » porte sur la capacité du système scolaire à s'approprier (à tous les niveaux de son administration)

les évolutions pédagogiques qui voient le jour actuellement et dont la pertinence doit aussi être questionnée (nouvelles orientations curriculaires en termes de compétences, suivi plus individualisé des élèves, développement de l'évaluation standardisée pour soutenir les apprentissages, mobilisation du numérique, etc.). Les accompagnements pédagogiques sur lesquels peuvent s'appuyer les apprentissages des élèves en situation de handicap seront notamment analysés.



Évaluation des politiques de traitement de la difficulté scolaire et du redoublement (Fiche 8)

Dates : mai 2014 > mai 2015

Objectifs :

Évaluer les pratiques de redoublement, leurs perceptions, les facteurs de résistance ainsi que les politiques de lutte contre le redoublement et la difficulté scolaire en France depuis 15 ans, au niveau national et académique.

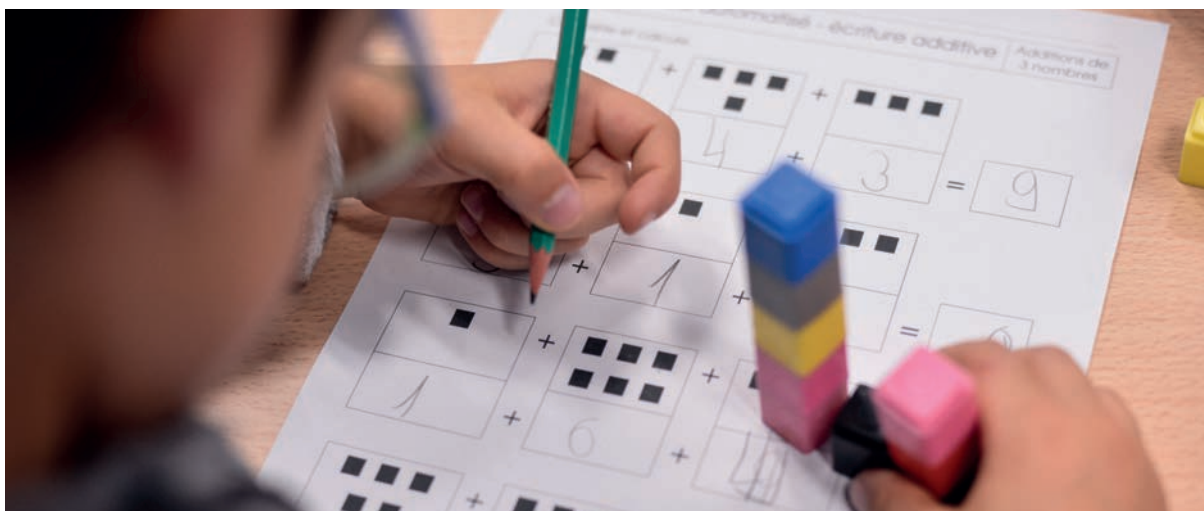
Description :

Les élèves en difficulté scolaire ont vu leur nombre progresser sensiblement au cours de la dernière décennie. Le redoublement, principale pratique de lutte contre la difficulté scolaire en France, représente plus de deux milliards d'euros de budget annuel et résiste aux politiques nationales qui cherchent à l'endiguer depuis 1989. C'est pourquoi, le Cnesco a organisé une conférence de consensus scientifique intitulée « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives » et produit une série de rapports originaux pour aider à la compréhension plus fine du traitement de la difficulté scolaire.

Productions :

- Une série de trois rapports et une synthèse portant sur une revue exhaustive de la littérature scientifique sur « Les effets du redoublement et ses alternatives » ;
- Un rapport commandé à l'Institut des Politiques Publiques (IPP) sur l'estimation du coût du redoublement ;
- Réalisation d'une enquête statistique nationale sur La perception des élèves sur le redoublement ;
- Sollicitation du consortium MADOS (formation à distance des cadres de l'Éducation nationale) pour conduire une recherche de terrain sur les politiques locales de traitement de la difficulté scolaire et de lutte contre le redoublement.

Ces ressources originales ont été présentées lors des journées de la Conférence de consensus sur le redoublement et ses alternatives en janvier 2015.



Évaluation des apprentissages de la numération au primaire (Fiche 9)

Dates : janvier 2015 > janvier 2016

(séances publiques de la conférence de consensus : 12 et 13 novembre 2015)

Objectifs :

Évaluer les pratiques en matière d'enseignement de la numération au primaire, leurs perceptions, les difficultés didactiques rencontrées par les enseignants.

Description :

Trois thèmes ont été définis :

- « Construction du nombre » : passage de l'intuition (des grandeurs, etc.) au début du symbolique associé aux nombres. Concerne surtout la maternelle ;
- « La numération » : nombres entiers, rationnels, décimaux ;
- « Opérations » : sens, techniques, liens avec la résolution de problèmes.

Productions :

Plusieurs études ont été lancées :

- un rapport présentant une revue de la littérature scientifique française et internationale sur le nombre et les opérations de façon à mettre en évidence les pratiques d'enseignement les plus efficaces, en liaison avec des publics et des contextes scolaires ;
- une étude conjointe avec la DEPP sur les difficultés cognitives des élèves en mathématiques et leurs acquis scolaires au primaire ;
- une étude sur les contenus et les usages des manuels scolaires de mathématiques au primaire ;
- une étude exploratoire sur les pratiques pédagogiques en numération dans les classes, en croisant des panels d'IEN, d'enseignants expérimentés et débutants.

Pendant la période janvier 2014 - octobre 2015, l'activité du Cnesco s'est plus particulièrement attachée aux thématiques suivantes (dont les contenus sont détaillés ci-dessous) :

- l'évaluation des politiques, dispositifs et pratiques pédagogiques en lien avec la **difficulté scolaire et le redoublement** (politiques nationales, gouvernance académique et pratiques d'établissement et de classe) ;
- l'évaluation des politiques, dispositifs et pratiques pédagogiques en lien avec la **numération à l'école primaire**.

La thématique « **Les inégalités à l'école** » concerne l'accroissement des **inégalités sociales** à l'école durant la dernière décennie, la transformation des **inégalités de genre**, la persistance des **inégalités liées à l'origine nationale**, les **inégalités territoriales** trop souvent tues et, notamment en ce qui concerne les résultats, l'orientation mais aussi l'offre de formation. Les **politiques scolaires et non scolaires** (fiscales, résidentielles, etc.) qui, en France, ont pu favoriser ces inégalités, seront analysées de

la maternelle au lycée. L'**inclusion scolaire** de tous les élèves, notamment de ceux en situation de handicap sera étudiée. Les **réformes** qui, à l'étranger, ont contrarié le développement d'écoles reproductrices seront aussi **analysées** ; des revues de la littérature scientifique seront produites pour mettre en évidence ces politiques et pratiques **qui ont fait leurs preuves en matière de réduction des inégalités à l'école et d'inclusion scolaire**.



Évolutions des inégalités sociales à l'école : bilan affiné et pistes d'interprétation (Fiche 2)

Dates : juillet 2014 > 1^{er} trimestre 2016

Objectif :

Évaluer l'évolution au cours de la dernière décennie des inégalités scolaires d'origine sociale et d'origine migratoire dans l'école française, mettre en évidence les facteurs qui augmentent ou mitigent ces inégalités ainsi que les politiques mises en place à l'étranger pour faire reculer efficacement ces inégalités scolaires

Description :

Ce rapport s'interrogera sur la possible amplification, dans l'école française, du primaire au secondaire, des inégalités scolaires d'origine sociale et d'origine migratoire sur différentes dimensions : inégalités d'acquis, d'orientation, de diplomation, de débouchés suite aux formations, etc. **Le rapport s'articule autour de deux ensembles d'interrogations. Le premier vise à établir un diagnostic renouvelé et affiné des inégalités dans leurs formes classiques.** Ainsi, un regard sera porté sur l'évolution des acquis scolaires, des trajectoires, des orientations d'élèves et des profils des diplômés ainsi que sur l'enchaînement entre les niveaux d'enseignement, les relations entre les disciplines, etc. **Le second ensemble d'analyses interroge (de manière non causale) les facteurs, potentiellement contributifs, de la dynamique actuelle des inégalités à l'école :** quelles politiques publiques, dispositifs d'enseignement, pratiques pédagogiques, contextes d'établissements contribuent à la création des inégalités sociales dans l'école française de 2015. Le rapport comportera, aussi, un ensemble de préconisations portant sur l'organisation du système scolaire, tant dans ses dimensions de politiques publiques, de développement de dispositifs, nationaux ou locaux, que de pratiques dans les établissements et les classes.

Production :

La rédaction du rapport s'appuie sur des commandes passées à un ensemble de chercheurs internationaux et français, posant un regard pluridisciplinaire sur les inégalités scolaires dans l'école française (regards croisés de sociologues, psychologues, économistes, didacticiens, etc.).



Évaluation de l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap (Fiche 12)

Dates : décembre 2014 > décembre 2016

(séances publiques de la conférence de comparaison internationale : 28 et 29 janvier 2016)

Objectif :

Évaluer l'inclusion des élèves en situation de handicap dans le système scolaire français à l'aune des résultats atteints par d'autres pays de l'OCDE sur des dimensions multiples : accueil, parcours scolaires, acquis scolaires, inégalités sociales et territoriales, etc. Analyse des politiques nationales, académiques et conduites dans les pays de l'OCDE visant l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Production :

Le rapport produit pour la conférence de comparaisons internationales a pour ambition d'éclairer les décideurs qui fabriquent les politiques à travers un éclairage des politiques internationales et des études scientifiques des effets de ces politiques.

Le thème de l'inclusion des élèves en situation de handicap est abordé sous trois angles :

- en France, l'analyse de l'évolution continue de la scolarisation en milieu ordinaire qui masque des réalités encore très inégalitaires ;
- une nécessité de considérer les étapes des parcours de scolarité heurtés et inégalitaires ;
- le non-modèle français de l'inclusion : une logique d'action publique encore incertaine ou inaboutie.



La thématique « **Le cloisonnement des parcours scolaires** » s'intéresse à la **rigidité des parcours d'élèves** à l'intérieur du système scolaire, notamment au lycée entre les voies générales, technologiques et professionnelles, ainsi qu'à la problématique BAC-3/BAC+3. Le sous-développement des passerelles vers l'emploi (formation en alternance, apprentissage, etc.), la rareté des formations de la seconde chance pour lutter contre le **décrochage scolaire** et la création des nouveaux **dispositifs d'orientation** seront aussi analysés. La faiblesse des dialogues entre les niveaux d'enseignement, qui favorise les pertes de repères pour les élèves socialement défavorisés, sera étudiée.

De même que les élèves et leur réussite scolaire, le système scolaire sera également l'objet des analyses du Cnesco.

Pôle 2 : Le fonctionnement institutionnel du système scolaire

Par ce deuxième pôle d'activité, le Cnesco s'attache à **une analyse de l'école comme organisation**.

La thématique « **La gouvernance du système scolaire** » porte sur la **capacité des acteurs du système scolaire - l'Éducation nationale et ses partenaires multiples - à réformer l'école**, dans le cadre dessiné par la loi de refondation. Celle-ci est caractérisée par une vision systémique de la **réforme, par l'inclu-**

sion d'acteurs nouveaux, hier périphériques, et par l'accent mis sur les dispositifs à dimension pédagogique qui font le pari difficile d'une réforme de l'école par une évolution des pratiques pédagogiques dans les classes. Seront examinées les capacités de **pilotage du niveau national**, et celles des échelons intermédiaires où se développent des politiques **académiques plurielles** en lien avec d'autres acteurs locaux - collectivités territoriales, administrations déconcentrées hors Éducation nationale, usagers, monde de l'entreprise, associations, etc. - ainsi que la **gestion des établissements scolaires**.

La thématique « **Les ressources humaines dans l'Éducation** » porte plus particulièrement sur **deux interrogations vives du champ large des Ressources Humaines**. Tout d'abord, elle examine la capacité du système scolaire à **améliorer l'attractivité des métiers de l'éducation** en prenant en compte leurs évolutions (filières de formation, modes de recrutement, carrières, conditions de travail, etc.). La **formation initiale et continue des personnels d'éducation** sera aussi centrale pour cette thématique, notamment par la place accordée à l'analyse pluriannuelle de sa mise en œuvre dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé), dans un cadre de comparaison internationale des systèmes de formation dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).



Évaluation de l'attractivité des métiers de l'éducation (Fiche 4)

Dates : octobre 2014 > février 2016 (publication du rapport prévue en février 2016)

Objectifs :

- estimer l'évolution dans le temps de l'attractivité des métiers de l'éducation et établir les causes du manque d'attractivité ;
- mettre en place une enquête auprès des étudiants qui pourraient se destiner au métier d'enseignant sur « la perception du métier d'enseignant » ;
- proposer des pistes d'amélioration des politiques publiques liées à l'attractivité de ces professions.

Description :

L'objectif du rapport est, dans un premier temps, d'établir les causes du manque d'attractivité de certaines professions d'éducation, réapparu depuis la session 2011 alors que les postes offerts dans la plupart des disciplines étaient pourvus depuis les années 2000, puis, dans un second temps, de proposer des pistes d'amélioration de la politique d'attractivité de ces métiers. Les questions de l'amélioration des conditions de travail, des évolutions de carrière et de salaire seront également abordées dans la perspective d'une amélioration de l'image et du prestige social de la profession tels qu'ils sont perçus par les enseignants, le grand public mais aussi, et surtout, par les futurs candidats.

Production :

La rédaction du rapport s'appuie sur des commandes passées à un ensemble de chercheurs étrangers et français, posant un regard pluridisciplinaire l'attractivité des métiers de l'éducation (regards croisés de sociologues, économistes et spécialistes des sciences de l'éducation).

La gouvernance du système scolaire : une analyse en continu par le Cnesco

Cette thématique donnera lieu à un rapport global en 2017. Il s'appuiera **en amont sur chacune des évaluations** du Cnesco qui comporte une analyse de la mise en œuvre tant des politiques que des dispositifs, qui éclaire les différents échelons territoriaux sur la gouvernance du système éducatif (politiques académiques, départementales et des établissements scolaires).

Très concrètement, **les politiques académiques de lutte contre la difficulté scolaire et le redoublement ont été analysées fin 2014 dans 20 académies, 30 départements et 35 établissements.** Elles ont mis en évidence de fortes disparités dans la mise en œuvre de ces politiques ainsi que le recours variable à une gouvernance par les résultats en ce qui concerne le redoublement.



La thématique 6, « Le rôle des parents » s'intéresse aux parents en tant qu'usagers et partenaires privilégiés de la réussite de leurs enfants. La prise en compte des familles, notamment des familles socialement défavorisées contribue à la **démocratie à l'école** et à la réduction des inégalités scolaires. Plus généralement, **les rôles et les positionnements des parents dans l'école** font l'objet d'une attention particulière tout au long des analyses conduites pour l'ensemble des thématiques du programme d'activité du Cnesco.

Pôle 3 : Le jeune, l'école et la société

Ce troisième pôle d'activité du Cnesco, complémentaire des deux premiers centrés sur l'élève et l'école comme organisation, s'intéresse à des dimensions de l'évaluation scolaire jusqu'alors peu développées en France : **l'intégration du jeune (et non plus seulement de l'élève) dans le système éducatif dans l'ensemble de ses dimensions personnelles et, plus largement, les effets de l'école sur la société, selon les dimensions démocratique, économique, sociale et culturelle.**

Au sein de ce pôle, **la thématique « La qualité de vie à l'école »**, au-delà des acquisitions scolaires, s'intéresse à la prise en compte des **dimensions psycho-sociale et physiologique du jeune au sein de l'école : les climats de classe et d'établissement**, les motivations des élèves, la santé dont les addictions, la restauration scolaire, les activités parascolaires et notamment sportives, l'organisation spatiale des établissements, les transports scolaires, etc.

Une équipe de l'université de Nantes, le Centre de recherche en éducation de Nantes, a été missionnée pour développer cette thématique.

La thématique « L'école et la démocratie » est un champ de recherche très peu exploré en France mais très travaillé dans la littérature scientifique étrangère, notamment anglo-saxonne. Elle analyse l'école en tant qu'espace pré-civique où se développent des **dispositifs d'apprentissage de la citoyenneté** dans la variété de leurs dimensions (éducation civique, participation active des élèves à la gouvernance des établissements, etc.). Elle examinera la mise en œuvre de tels dispositifs en France, au regard des pratiques qui se développent à l'étranger, ainsi que les **liens possibles entre ces formes d'apprentissage civique et les socialisations politiques et associatives des très jeunes adultes,**

aujourd'hui en retrait en France, sur nombre de dimensions (absentéisme électoral, fort impact du diplôme sur les pratiques politiques au regard des pays de l'OCDE, etc.).

Deux notes d'actualité ont été produites, en janvier 2015, sur l'apprentissage de la citoyenneté et sur école et l'immigration (Cf. encadré p17).

Au premier trimestre 2016, le Cnesco publiera un rapport comprenant une perspective internationale sur l'apprentissage de la citoyenneté afin d'identifier les expérimentations ayant produit des effets positifs.

La thématique « L'école et la mondialisation »

porte sur la capacité de l'école française à doter les jeunes, notamment ceux issus des milieux les plus défavorisés socialement, des moyens de réussir une intégration choisie et non subie dans un contexte de globalisation économique et culturelle. Elle examinera, notamment, les apprentissages des langues étrangères, les enseignements visant l'interculturalité, la mobilité scolaire internationale, etc.

Ce troisième pôle de thématiques du Cnesco est, pour l'instant, sous-investi par les évaluateurs traditionnels de l'école.

Au-delà de sa première mission d'évaluation du système scolaire, il est aussi attendu légalement du Cnesco qu'il garantisse une évaluation de qualité par les évaluateurs internes à l'Éducation nationale et qu'il pose un regard distancié sur les outils d'évaluation internationaux comme PISA.



Mission 2. Le Cnesco comme centre d'expertise sur les méthodologies d'évaluation en éducation

La mission d'évaluation des méthodologies des évaluations internes au ministère de l'Éducation nationale ainsi que de celles des évaluations internationales conduit le Cnesco à s'affirmer comme **expert sur les méthodologies d'évaluation en éducation. Les formes de cette activité sont multiples** : rapports sur certaines méthodes d'investigation, conférences d'information sur des méthodologies d'évaluation, formations notamment en partenariat avec des universités sur la conduite d'évaluations. Cette expertise reconnue à l'international permet au Cnesco de développer des actions de coopération à l'étranger qui renforcent le rayonnement scientifique de la France.

1. DES RAPPORTS SUR DES MÉTHODOLOGIES D'ÉVALUATION NATIONALES ET INTERNATIONALES

Une analyse comparative des évaluations internationales PISA (OCDE) et TIMSS (IEA) sera proposée à l'occasion de la publication des résultats de TIMSS en 2016.

2. UNE FORMATION AUTOUR DES MÉTHODOLOGIES D'ÉVALUATION

À la rentrée 2017, le Cnesco participera à **la mise en place d'un diplôme universitaire** sur les méthodologies et les résultats de l'évaluation en éducation en partenariat avec le consortium universitaire Mados (partenariat en cours de montage avec l'ESE-NESR - la Formation des personnels d'encadrement de l'éducation nationale, la Ligue de l'enseignement, Francas, etc.).

3. UN SOUTIEN À L'ÉVALUATION DES EXPÉRIMENTATIONS EN ACADÉMIE

Sur la base de demandes financées par des académies ou des collectivités territoriales, dans le cadre de l'évaluation des expérimentations, **le Cnesco peut collaborer avec les académies, la DGESCO et l'ensemble des partenaires de l'école pour sélectionner les expérimentations qui lui semblent pouvoir produire des résultats pertinents**, notamment en termes d'acquis scolaires, et monter des équipes de recherche pour en construire une évaluation étayée scientifiquement. **En particulier, le Cnesco envisage d'accompagner des expérimentations locales sur les mixités sociales et scolaire à l'école dans la suite de ses préconisations de juin 2015.**

4. DES ACTIONS DE COOPÉRATION EN DIRECTION DE L'ÉTRANGER

Fort de son expertise méthodologique, le Cnesco développe des actions de **coopération permettant des échanges scientifiques sur les méthodologies d'évaluation et l'avancée des résultats de la recherche en éducation**. Ainsi, en 2014, un partenariat scientifique a été mis en place avec le ministère de l'Éducation chinois pour construire au sein de la Beijing Normal University, un organisme chargé de l'évaluation du système scolaire chinois. Ce partenariat s'est concrétisé dès octobre 2014 par une conférence internationale sur l'évaluation et le pilotage des systèmes éducatifs (International Conference on Educational Monitoring and Evaluation-ICEME) à Pékin.

Mission 3. Promouvoir la culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public

Le Cnesco est aussi chargé de contribuer à la diffusion des résultats des évaluations et des principaux résultats de la recherche pouvant éclairer les pratiques et les représentations tant sociales que professionnelles des acteurs du système scolaire et plus largement du citoyen.

Cette mission essentielle impose la construction d'une **stratégie de diffusion des résultats** des évaluations qui se traduit en opérations concrètes destinées au monde scolaire, aux médias et au grand public.

1. DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ET DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Comme de nombreux pays, la France peine à diffuser les résultats des évaluations auprès des acteurs du monde scolaire. Il est donc nécessaire de concevoir la circulation des idées, car elle n'est en rien automatique.



Afin de promouvoir la culture d'évaluation auprès des professionnels de l'éducation et du grand public, à partir de sa logique d'évaluation participative, le Cnesco développe une stratégie de diffusion des résultats scientifiques qui comprend plusieurs dimensions :

- la diffusion de l'évaluation implique une forte mobilisation de la presse spécialisée et grand public

(nationale et régionale) dans la communication des résultats (plus de 350 retombées médiatiques depuis sa création) ;

- la circulation des résultats d'études, au-delà de la publication des rapports, s'appuie sur de multiples véhicules d'information (conférences de consensus scientifiques, conférences de comparaisons internationales, conférences virtuelles interactives, universités d'été, formations, etc.) ;
- la continuité de la chaîne de diffusion, depuis la production scientifique jusqu'à l'enseignant dans la classe est assurée en partenariat avec d'autres acteurs du monde scolaire (information, formation continue/initiale, mutualisation/partage des professionnels de l'éducation aux étudiants des Espé) ;
- la création d'une partie des activités prend en compte l'analyse des besoins d'information exprimés par les acteurs du monde scolaire et le grand public ;
- des relais d'information sont développés notamment parmi les cadres du système scolaire en mettant à leur disposition de nouveaux supports d'information, en partenariat avec les acteurs internes de l'école ;
- les modalités de diffusion de l'information sont adaptées aux publics visés (professionnels de l'éducation, parents, élèves, médias, grand public) : rapports, séminaires en présentiel, conférences virtuelles, etc.

Le numérique est au cœur de la stratégie de diffusion des résultats du Cnesco. Pour assurer ce développement, le Cnesco bénéficie de deux partenariats forts avec l'université de Limoges et le consortium Mados (consortium inter-universités et ESENER).

2. DES OPÉRATIONS CONCRÈTES DE COMMUNICATION EN DIRECTION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU MONDE SCOLAIRE ET DU GRAND PUBLIC

Les opérations de communication du Cnesco s'adressent aux acteurs du monde scolaire et au grand public :



- **les opérations en direction des parents et plus largement des citoyens : les « forums Rue des écoles ».** En partenariat avec France-Culture, la Ligue de l'enseignement, Réseau Canopé et des collectivités territoriales, le Cnesco organise des forums de l'éducation en région sur des thématiques grand public comme la mixité sociale, l'égalité filles-garçons, la qualité de vie à l'école, etc.

Les forums Rue des écoles, un outil pour la diffusion des résultats des évaluations et de la recherche

Un premier forum « Rue des écoles » s'est tenu le 6 décembre 2014 à Amiens sur le thème *École : souhaitons-nous vraiment la mixité sociale ?*. Cette thématique a de nouveau été abordée à Bordeaux le 21 mai 2015. Enfin, le 3 octobre 2015 un forum s'est tenu à Libourne, intitulé *Filles-garçons, l'école fait-elle la différence ?*.

Objectifs :

Éclairer les citoyens, et plus particulièrement les parents, sur des thématiques d'actualité à partir des résultats des évaluations nationales, internationales et des résultats de la recherche.

Description :

La Ligue de l'enseignement, le Cnesco, France-Culture et Canopé s'associent pour mettre en place, dans les régions, un cycle de réunions-débats. Il s'agit d'animer sur les questions scolaires un débat citoyen, qui fait intervenir des spécialistes et des professionnels reconnus du secteur de l'éducation.

- **les opérations en direction des professionnels de l'éducation** (Éducation nationale, personnels des associations d'éducation populaire, des collectivités territoriales, etc.) :

- **en partenariat avec l'Ifé, le Cnesco organise un cycle pluriannuel de conférences de consensus scientifiques sur des questions vives en éducation, définies en lien avec son comité consultatif** (l'efficacité du redoublement, l'apprentissage de la numération, de la lecture experte, etc.). Ces rencontres visent à associer étroitement les mondes des praticiens et de la recherche sur des thématiques constituant des champs de recherche assez profondément travaillés pour parvenir à des conclusions consensuelles et donc, pour les praticiens, à des orientations étayées scientifiquement ;

- le Cnesco a choisi de se servir des **nouvelles technologies comme des passerelles** pour assurer la diffusion des résultats de son évaluation. Ainsi, le Cnesco met en place des **conférences virtuelles interactives** permettant à chacun d'accéder à l'information depuis son ordinateur. Par ailleurs, il développe, avec le Réseau des Espé, des **formations modulaires à distance** pour les enseignants et les cadres de l'éducation.

Deux conférences virtuelles ont été organisées sur le thème de la constitution des classes (les 29 et 30 septembre 2015), permettant ainsi à plus de 100 personnes (enseignants, chefs d'établissement, etc.) de bénéficier de l'analyse du Cnesco sur cette question.

- **le Cnesco organise aussi des « conférences de comparaisons internationales »** qui permettent aux praticiens français d'échanger avec leurs alter ego autour d'expériences internationales de politiques, de dispositifs ou de pratiques scolaires.



Une première conférence de comparaisons internationales a été organisée :

- *Mixités sociale, scolaire, et ethnoculturelle à l'école* (4 et 5 juin 2015 à Paris) – Fiche 11 ;

Deux conférences de comparaisons internationales sont en cours d'organisation :

- *L'inclusion des élèves en situation de handicap* (28 et 29 janvier 2016 à Paris) – Fiche 12 ;
- *L'enseignement professionnel* (mai 2016 à Paris) – Fiche 13.

Pour rendre public l'ensemble de ces travaux, la communauté scientifique française et internationale, les partenaires associés à ses activités et plus largement des acteurs du monde scolaire, sont conviés à une **université d'été** annuelle (à partir de 2016), plateforme d'échanges intellectuels et lieu d'élaboration des travaux à venir.

Pour mener à bien ce large ensemble de missions, le Cnesco s'appuie sur un budget dédié de l'Éducation nationale qu'il complète largement par des fonds propres qui garantissent son indépendance. Il s'appuie également sur une gouvernance qui articule différents réseaux.



Section 4

Les moyens et la gouvernance participative du Cnesco

SECTION 4

Les moyens et la gouvernance participative du Cnesco

Pour remplir ses missions, le Cnesco fonctionne grâce à un budget dédié, limité qu'il abonde grâce à des ressources propres. Il s'appuie aussi sur des données statistiques transmises par différents partenaires et sur une gouvernance originale qui mise résolument sur la participation des acteurs de l'école.

1. UN BUDGET MENESR ABONDÉ PAR LA COLLECTE DE RESSOURCES PROPRES

Pour atteindre ces objectifs ambitieux et développer l'ensemble des activités présentées en annexe 3, le Cnesco dispose d'un budget propre pour conduire ses activités. Ce budget, alloué principalement par le ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) est dès 2014 largement complété par des fonds supplémentaires collectés par le Cnesco. La reconnaissance rapide de son expertise lui permet de s'associer un champ large de partenaires (collectivités territoriales, Commission européenne, laboratoires universitaires, agence d'évaluation indépendante étrangère, etc.) qui contribuent financièrement à ses activités. Dès 2015, près de la moitié des ressources du Cnesco correspondent à des ressources propres collectées par le Cnesco (cf. tableau n°1 ci-après). Pour autant, à ce stade, le budget mobilisé demeure très limité au regard des enjeux d'une évaluation des politiques scolaires.

En matière de ressources humaines, le Cnesco mobilise ses quatorze membres, qui pilotent l'ensemble de ses activités. Dans le cadre de conventions, il a également collaboré, dès sa première année d'existence, avec une soixantaine de « chercheurs-associés ».

Tableau n°1 : ressources du Cnesco : budget et RH (2014-2015)

	2014	2015
Ressources humaines (en ETP)	5	6
Rémunération collaborateurs extérieurs	22 500	710
Crédits de fonctionnement/études	110 500	202 000
Sous-total MENESR	133 000	273 000
Ressources propres (apport des partenaires)	64 256	209 665
TOTAL CRÉDITS (en euros TTC)	197 256	482 665

Au-delà, des ressources budgétaires et humaines, l'activité du Cnesco nécessite l'accès à des données quantitatives fournies par différents partenaires.

2. LA GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES

Les données statistiques nécessaires à la réalisation du programme d'activité du Cnesco proviennent principalement de la DEPP, mais d'autres sources ont pu être mobilisées au cas par cas, et en particulier, l'OCDE, l'Insee, le réseau Eurydice de la Communauté européenne et le CEREQ.

Les données publiques de la DEPP extraites des publications telles que le RERS, les Notes d'information, Géographie de l'école, et mises à disposition sur le site Internet du MENESR ont été utilisées. Une convention bilatérale entre la DEPP et le Cnesco, signée en octobre 2014, a permis au Cnesco d'avoir accès, dans des conditions sécurisées, à des éléments de la base centrale de pilotage (BCP) incluant



des **données sur les établissements, les élèves, des résultats agrégés sur la réussite des examens**, ainsi qu'à l'outil APAE.

La convention a également ouvert l'**accès aux données du panel 2007**. Elles ont ainsi été exploitées par les chargés de missions du Cnesco et partagées avec des chercheurs dans le cadre de travaux commandés par le Cnesco.

Des **informations statistiques internationales** ont également été recherchées dans les enquêtes ou études internationales de l'OCDE (enquête TALIS auprès des enseignants, PISA, ...) et du réseau Eurydice.

D'autres données publiques ont été exploitées. En particulier, la version agrégée de la **base démographie des entreprises** a été mobilisée dans le cadre d'une étude sur l'efficacité des cours de soutien privé.

D'autres données, issues des **enquêtes menées ou à mener par le Cnesco** sont à sa disposition (avis des élèves sur le redoublement, comment les chefs d'établissement préparent une rentrée et l'avis des étudiants de L3 sur les métiers d'enseignants – octobre 2015).

Pour mettre en œuvre l'action du Cnesco une équipe opérationnelle ainsi qu'un comité consultatif travaillent en collaboration.

3. LA GOUVERNANCE DU CNESCO

Autour des membres du Conseil, noyau central qui pilote les activités du Cnesco, interviennent en complémentarité sur des missions bien distinctes :

- **une équipe permanente** chargée de la mise en œuvre des décisions du Cnesco ;
- **un comité consultatif** dont les suggestions enrichissent les réflexions des membres du Conseil sur leur programmation stratégique et les activités du Cnesco ; les membres du Comité consultatif interviennent de façon opérationnelle pour aider à la politique et aux opérations de diffusion des résultats des évaluations (cf. Annexe 2) ; ils sont réunis par le Cnesco au minimum deux fois par

an ; à l'occasion de la conférence de consensus sur le redoublement, les résultats et recommandations leur ont été présentés et ont ainsi pu être diffusés à l'ensemble de la communauté éducative ; ils participent également à la communication locale sur les forums en région organisés par le Cnesco.

Au total, fort d'un positionnement original et innovant dans le paysage institutionnel de l'évaluation scolaire en France, fondé sur un **lien fort avec la recherche en évaluation de l'éducation, une ouverture résolument internationale** et un **fonctionnement en réseau**, le Cnesco produit des **synthèses scientifiques sur des thématiques très diversifiées de l'évaluation scolaire**. À partir d'évaluations originales, il apporte ainsi des **réponses à des questions vives, posées aujourd'hui sur l'école française, et propose des préconisations**, étayées scientifiquement, de politiques, de dispositifs ou d'évolution des pratiques professionnelles.

Il s'assure aussi que les acteurs du monde scolaire, d'une part, et les citoyens, d'autre part, puissent bénéficier les uns des **méthodologies de pointe en évaluation et les autres des résultats les plus récents des évaluations françaises et internationales**.



A young girl with light brown hair is looking intently at a book in a library. She is wearing a white lace-trimmed top. The library shelves are filled with books of various colors and sizes. The background is slightly blurred, showing more bookshelves and the interior of the library.

FICHES

FICHE 1

Constitution des classes

Intitulé de l'activité : La constitution des classes : pratiques et enjeux - Enquête auprès des chefs d'établissement de collèges et lycées

Dates : juin 2015 > septembre 2015

OBJECTIFS :

Cette étude s'inscrit dans le prolongement du travail réalisé par le Cnesco sur la question des mixités à l'école qui est depuis plus d'un an au cœur de ses thématiques de travail. Les 4 et 5 juin 2015, le Cnesco a organisé une Conférence de comparaisons internationales sur les mixités à l'école afin de créer un réseau de décideurs assurant la continuité des réflexions sur ce sujet. Le Cnesco a souhaité accompagner scientifiquement le travail du réseau, en analysant l'origine des classes de niveau mises en évidence dans le rapport.

DESCRIPTION :

■ Présentation générale

La réalisation de cette enquête de grande ampleur, avec l'appui du SNPDEN, permet d'étudier un processus rarement analysé et d'apporter un nouvel éclairage à la thématique des mixités.

■ Base méthodologique

L'enquête sur les pratiques et les enjeux du processus de constitution des classes, menée par le Cnesco en partenariat avec le SNPDEN, a été réalisée par interrogation des chefs d'établissement de collèges et de lycées français en fin d'année scolaire 2014-2015. Un échantillon de 2 000 établissements a été tiré au hasard parmi l'ensemble des collèges et des lycées français (publics et privés sous contrat). Après un peu plus de 3 semaines d'administration du questionnaire proposé pendant la période supposée de constitution des classes, 478 réponses ont été collectées.

PRODUCTION :

■ Notes

Une note de synthèse des résultats a été rédigée et rendue publique. Elle repose sur une analyse

précise des réponses obtenues et permet ainsi de mettre évidence :

- les grands principes de la constitution des classes ;
- les pratiques concrètes et les critères utilisés ;
- des approches différentes selon le profil du chef d'établissement.

DIFFUSION :

L'enquête a été diffusée à l'occasion de la rentrée 2015, période à laquelle la constitution des classes est au centre des attentions.

- Le Cnesco a assuré une **diffusion directe de l'étude à travers ses réseaux propres** par son site internet, ses réseaux sociaux et un emailing.
- Le Cnesco a assuré une **diffusion grand public via la presse** au moment de la publication de l'étude. Une conférence de presse a été organisée, réunissant 7 journalistes de presse généraliste (dont AFP) et 4 journalistes de presse spécialisée. Le rapport a été mentionné dans plus de 50 articles de presse.
- Le Cnesco a mis en place des **conférences virtuelles interactives**, pour présenter son analyse des résultats aux chefs d'établissement ayant participé à l'enquête.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/rentree-2015-comment-les-classes-ont-elles-ete-constituees

Partenaires :

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire



FICHE 2

Inégalités sociales

Intitulé de l'activité : Rapport sur « L'évolution des inégalités scolaires d'origines sociale et migratoire en France : diagnostics renouvelés et pistes d'interprétation ».

Dates : juillet 2014 > 1^{er} trimestre 2016

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer l'évolution, dans l'école française au cours des années, des inégalités scolaires d'origines sociale et migratoire, leurs effets sur la performance scolaire, les facteurs qui augmentent ou mitigent ces effets et les politiques mises en place en réponse ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : publication des recherches diverses et multidisciplinaires en un recueil organisé en deux parties :
 - un ensemble de contributions de chercheurs proposant un diagnostic des inégalités et une analyse des facteurs contributifs ;
 - un rapport rédigé par le Cnesco mettant en contexte ces recherches.

DESCRIPTION :

■ Les rapports du Cnesco

Les rapports du Cnesco suivent une même méthodologie fondée sur une évaluation quantitative et qualitative pluridisciplinaire. Ils s'appuient systématiquement sur les composantes suivantes : des diagnostics développés dans des perspectives internationales et historiques, des travaux de comparaisons internationales, des synthèses de littérature scientifique, l'analyse des réformes en cours, l'identification de nouveaux instruments pour faire progresser l'évaluation et les préconisations, de court et moyen terme, en matière de politiques et de dispositifs scolaires ainsi que des pratiques professionnelles pour améliorer l'école.

■ La thématique des inégalités sociales

Motivé par ce que l'on appelle parfois le choc PISA - pointant du doigt d'une part, l'importance des inégalités de performances entre les élèves scolarisés en France, et d'autre part, leur aggravation par rapport aux enquêtes passées - le Cnesco a mobilisé un réseau de 37 chercheurs français et internationaux, de

toutes les disciplines (didacticiens, sociologues, psychologues, économistes, etc.) pour la réalisation de 21 études visant à réaliser un diagnostic de l'ampleur des inégalités scolaires d'origines sociale et migratoire, de leur évolution, et une analyse des facteurs et causes qui peuvent les expliquer. Ces contributions sont ainsi structurées dans un ensemble cohérent d'analyses fondées à la fois sur des statistiques et des recensions d'articles et d'études scientifiques les plus récents et adaptés à la question posée.

Enfin, le rôle de l'école maternelle et de l'éducation prioritaire sont étudiés dans une partie consacrée aux actions publiques pour la réussite scolaire dans le monde et en France.

PRODUCTION :

Ces productions reposent sur des commandes passées à un ensemble d'équipes de recherche (cf. tableau ci-après). L'équipe du Cnesco a échangé à de nombreuses reprises avec les chercheurs de façon à enrichir leurs contributions et fournir des résultats originaux, robustes et étayés scientifiquement. Elle s'est également assurée de la lisibilité de leur contenu. Enfin, le Cnesco produira son rapport sur l'évolution des inégalités scolaires en s'appuyant sur ces contributions.

DIFFUSION :

La publication du rapport est prévue pour le premier trimestre 2016. Elle fera l'objet d'un dossier de presse et d'une communication sur le site internet du Cnesco. Elle sera également largement diffusée à la communauté éducative.

PILOTES DU PROJET :

- Nathalie Mons, présidente du Cnesco, Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise ;
- Dominique Goux, membre du Cnesco, Chercheuse au laboratoire de sociologie quantitative du Centre de recherche en économie et statistique (Crest).

Sous thème(s) et institutions	Expert(s)
Politiques éducatives dans une perspective internationale Université de Genève (Suisse)	Georges Felouzis Barbara Fouquet Samuel Charmillot Luana Arefaine
Inégalités des résultats des élèves en France DEPP (France)	Thierry Rocher
Inégalités des résultats des élèves dans les pays de l'OCDE Université de Liège (Belgique)	Christian Monseur Ariane Baye
Inégalités de compétences en France OCDE- Université de Laval (Canada)	Noémie Le Donné Marion Goussé
Inégalités scolaires d'origine migratoire Université de Bourgogne – IREDU (France) Université Paris-Dauphine	Yaël Brinbaum Geraldine Farges Elise Tenret
Évolution des performances scolaires des enfants d'immigrés Ined (France) / Nuffield College (Grande-Bretagne)	Mathieu Ichou
Les inégalités horizontales sur les parcours scolaires au lycée Ined (France) / Nuffield College (Grande-Bretagne)	Mathieu Ichou
Ségrégation intra-établissement Insee-PSE (France)	Arnaud Riegert Son Thierry Ly
Décrochage scolaire, sorties précoces CREN (France)	Pierre-Yves Bernard
Éducation prioritaire / politiques de la ville / offre de formation Insee – Université Paris VIII – Université Cergy Pontoise (France)	Corinne Prost Jean-Yves Rochex Philippe Bongrand
Maternelle LSE (Royaume-Uni)	Anne West
Pratiques pédagogiques et acquis des élèves ■ rapport aux savoirs - Université Paris VIII (France) ■ en mathématiques - Université de Cergy-Pontoise (France) ■ en langage - Université de Grenoble (France) ■ les dispositifs sur l'accompagnement individualisé - Université de Nantes (France)	Elisabeth Bauthier Denis Butlen Maryse Bianco Marie Toullec-Thery
Investissement privé / « shadow education »	Cnesco
Inégalités d'ambition et orientation Université de Paris Ouest Nanterre La Défense	Pierre Vrignaud
Lycée professionnel et inégalités sociales Université d'Aix-Marseille – LEST-CNRS (France) IGEN	Éric Verdier Noémie Olympio Vanessa di Paola Stéphanie Moullet Aziz Jellab
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et politiques d'ouverture sociale CREN (France)	Yves Duterq James Masy
Pratiques évaluatives dans la classe et inégalités à l'école Université de Genève (Suisse)	Marion Dutrévis

Partenaires :



FICHE 3

Apprentissage de la citoyenneté

Intitulé de l'activité : Rapport et notes d'actualité « Apprentissage de la citoyenneté à l'école »

Dates : janvier 2014 > janvier 2017

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à une mission du Cnesco :

- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : repérer les politiques, les dispositifs et les pratiques pédagogiques, qui, au vu des évaluations scientifiques (revue de la littérature scientifique mise à disposition des acteurs de terrain, des décideurs et du grand public), ont des effets bénéfiques sur les apprentissages de la citoyenneté à l'école.

DESCRIPTION :

Les rapports du Cnesco suivent une même méthodologie fondée sur une évaluation quantitative et qualitative pluridisciplinaire. Ils s'appuient systématiquement sur les composantes suivantes : des diagnostics développés dans des perspectives internationales et historiques, des travaux de comparaisons internationales, des synthèses de littérature scientifique.

PRODUCTION :

■ Notes d'actualité

En janvier 2015, la France a fait face à de tragiques attentats. Ceux-ci ont soulevé un débat dans la société sur l'apprentissage de la citoyenneté à l'école. Disposant d'analyses issues de la recherche, au niveau national et international, le Cnesco a publié deux notes de synthèse :

- « Apprentissage de la citoyenneté dans l'école française » (12 janvier 2015) ;
- « École, immigration et mixités sociale et ethnique » (22 janvier 2015)

■ Rapport

Un rapport complet sur l'apprentissage à la citoyenneté sera publié en deux volets, en janvier 2016 puis en 2017, par le Cnesco. Il repose sur une investigation complète de la recherche sur la thématique. Il permettra également d'identifier les expérimentations développées à l'étranger et ayant produit des effets positifs sur les attitudes des jeunes.

DIFFUSION :

- **Le Cnesco a assuré une large diffusion des deux notes d'actualité** par ses réseaux propres (site internet, réseaux sociaux) et à travers la presse (27 articles de médias généralistes et spécialisés) ;
- **Au premier trimestre 2016, le Cnesco assurera également une large diffusion du rapport, couplé à une enquête réalisée en partenariat avec la Casden.**

PARTENARIAT :

- La Casden (Banque coopérative de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture), pour la réalisation d'une enquête sur l'opinion des Français vis-à-vis de l'apprentissage à la citoyenneté.

cnesco
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

casden
BANQUE POPULAIRE

FICHE 4

Attractivité des métiers de l'éducation

Intitulé de l'activité : Rapport sur « L'attractivité des métiers de l'enseignement et de l'éducation ».

Dates : octobre 2014 > février 2016

OBJECTIFS :

Cette activité s'inscrit dans deux missions du Cnesco :

■ la mission d'évaluation :

- évaluer l'évolution dans le temps de l'attractivité des métiers de l'éducation, analyser les variations observées selon les métiers, disciplines d'enseignement et territoires (académies ou pays), et identifier les facteurs déterminants de l'attractivité ;
- mettre en place une enquête auprès des étudiants de troisième année de Licence qui pourraient se destiner au métier d'enseignant : représentation du métier d'enseignant, conditions d'accès, de formation et d'affection, motivations de choix ou de non-choix, image et reconnaissance sociale associées au métier, etc. ;
- identifier des leviers et proposer des pistes d'amélioration des politiques publiques liées à l'attractivité de ces professions.

■ la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche : publication d'un rapport multidisciplinaire à destination des décideurs et des praticiens.

DESCRIPTION :

■ Les rapports du Cnesco

Les rapports du Cnesco suivent une même méthodologie fondée sur une évaluation quantitative et qualitative pluridisciplinaire. Ils s'appuient systématiquement sur les composantes suivantes : des diagnostics développés dans des perspectives internationales et historiques, des travaux de comparaisons internationales, des synthèses de littérature scientifique, l'analyse des réformes en cours, l'identification de nouveaux instruments pour faire progresser l'évaluation et les préconisations, de court et moyen terme, en matière de politiques et de dispositifs scolaires ainsi que des pratiques professionnelles pour améliorer l'école.

■ La thématique de l'attractivité des métiers d'éducation

Cette activité, qui s'inscrit dans l'orientation stratégique du Cnesco dans le thème « *Les ressources humaines dans l'Éducation* » du pôle « *Le fonctionnement institutionnel du système scolaire* », a pour objectif, dans un premier temps, d'établir les causes du manque d'attractivité de certaines professions d'éducation réapparu depuis la session 2011 alors que les postes offerts dans la plupart des disciplines étaient pourvus depuis les années 2000 puis, dans un second temps, de proposer des pistes d'amélioration de la politique d'attractivité de ces métiers.

Le manque d'attractivité de la profession enseignante n'est pas un phénomène récent en France (entre 1987 et 1996, 20 % à 30 % des postes du secondaire étaient vacants à l'issue des concours de recrutements) ni global, mais il s'est accentué ces dernières années. Dans le premier degré, certaines académies souffrent d'un manque de candidats permettant de pourvoir les postes dans des conditions jugées satisfaisantes. Dans le second degré, plusieurs disciplines comme les langues vivantes (anglais) ou les mathématiques sont plus particulièrement exposées à une pénurie de candidats. La France comme d'autres pays de l'OCDE est confrontée à une « crise » du recrutement certes sectorielle, mais néanmoins préoccupante quand on connaît l'enjeu de la qualité des enseignants sur les performances du système éducatif.

À partir des constats observés depuis 1990, une étude de l'évolution du nombre de postes mis aux concours, de celui des candidats et des recrutés sera établie en tenant compte des niveaux scolaires (1^{er} et 2nd degrés), des corps, des disciplines et des académies (premier degré). Cette évolution sera mise en perspective avec celle du vivier des étudiants remplissant les conditions pour se présenter aux concours et avec celle du marché de l'emploi de niveau de qualification comparable. L'évolution des salaires des enseignants comparée à celle des individus de caractéristiques comparables sur le

marché du travail sera aussi analysée. Des comparaisons internationales seront également réalisées avec les bases des enquêtes disponibles (Commission européenne, OCDE, Talis, etc.).

Des données relatives à l'évolution de la sociologie des enseignants et des conditions de recrutement (féminisation, « masterisation », etc.) seront également analysées afin de dégager des liens éventuels avec l'attractivité différentielle des métiers de l'enseignement. De façon complémentaire, une enquête spécifique sera réalisée auprès d'étudiants de troisième année de Licence de différentes disciplines d'enseignement en vue, notamment, de mieux cerner les motivations déclarées et les freins d'accès au métier.

Des pistes de solutions pouvant rendre plus attractifs l'accès aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (modalités de recrutement, de formation et d'affectation) seront proposées. Les enjeux d'amélioration des conditions de travail, des évolutions de carrière et de salaire feront partie des axes de réflexion prioritaires pour une politique d'attractivité soucieuse d'améliorer l'image et le prestige social de la profession tels que perçus par les enseignants, le grand public mais aussi, et surtout, par les futurs candidats.

DIFFUSION :

La publication du rapport est prévue au 2^{ème} trimestre 2016. Elle fera l'objet d'un dossier de presse et d'une communication sur le site internet du Cnesco. Elle sera également largement diffusée à la communauté éducative.

Pilotes du projet :

- Marc Gurgand, Directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), chercheur à l'École d'économie de Paris (PSE) et membre du Cnesco ;
- Pierre Périer, membre du Centre de Recherche sur l'Éducation les Apprentissages et la Didactique (CRÉAD)

Partenaires :

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire



FICHE 5

Inégalités territoriales

Intitulé de l'activité : Rapport sur « Les inégalités scolaires d'origine territoriale : sources, ampleurs, évolutions et politiques »

Dates : juillet 2014 > septembre 2016

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à une mission du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer l'évolution temporelle des inégalités scolaires d'origine territoriale au niveau de la commune et du canton sur une décennie, en focalisant l'analyse sur les caractéristiques des enseignants, la problématique du transport scolaire, les dépenses des collectivités territoriales et l'offre de formation.

DESCRIPTION :

■ Les rapports du Cnesco

Les rapports du Cnesco suivent une même méthodologie fondée sur une évaluation quantitative et qualitative pluridisciplinaire. Ils s'appuient systématiquement sur des diagnostics développés dans des perspectives internationales et historiques, des travaux de comparaisons internationales, des synthèses de littérature scientifique. Ils s'adossent également à l'analyse des réformes en cours, l'identification de nouveaux instruments pour faire progresser l'évaluation et les préconisations, de court et moyen terme, en matière de politiques et de dispositifs scolaires, ainsi que des pratiques professionnelles pour améliorer l'école.

■ La thématique des inégalités territoriales

L'objectif du rapport sur les inégalités territoriales est de caractériser le fonctionnement du système éducatif au niveau local en liant les caractéristiques géographiques, économiques et sociales d'un lieu, d'une commune ou d'un canton (enclavement, transport, démographie, emploi, etc.), les ressources de l'institution (offre de formation, infrastructures, nombre et caractéristiques des enseignants, etc.), avec les performances et les parcours des élèves.

Le transport des élèves fait également partie du programme de travail. L'objectif est de parvenir à caractériser la longueur (en durée ou en distance) du trajet domicile-école à l'instar des travaux sur cette question réalisés par l'académie de Clermont-Ferrand.

Ce rapport cherche également à déterminer l'évolution des inégalités des types de dépenses des collectivités (communes, conseils départementaux et conseils ré-

gionaux) en matière d'éducation, et notamment celles consacrées aux établissements construits ou rénovés récemment.

Enfin, le rapport traitera de l'offre de l'éducation nationale, notamment celle d'options rares et celle liée à l'existence de réseaux d'établissements (accords pour des voyages scolaires, des échanges d'élèves, etc.).

PRODUCTION :

Ce travail s'appuie sur des commandes passées à un ensemble de chercheurs internationaux et français, posant un regard pluridisciplinaire sur les inégalités scolaires dans l'école française (regards croisés de sociologues, géographes, économistes et spécialistes des sciences de l'éducation).

DIFFUSION :

- La publication du rapport est prévue pour septembre 2016. Elle fera l'objet d'un dossier de presse et d'une communication sur le site Internet du Cnesco. Elle sera également largement diffusée à la communauté éducative.

PILOTE :

- Patrice Caro, professeur de géographie à l'université de Caen-Basse-Normandie, UMR ESO CNRS, co-directeur du centre associé au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) de Caen et membre du Cnesco.

Partenaires :

■ **cnesco**
■ conseil national
■ d'évaluation
■ du système scolaire



FICHE 6

Évaluation dans la classe

Intitulé de l'activité : Rapport sur les pratiques pédagogiques d'évaluation en classe

Dates : mai 2014 > quatrième trimestre 2016

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** rendre compte des pratiques évaluatives des enseignants en France, produire une analyse de l'évolution des pratiques pédagogiques d'évaluation de la maternelle jusqu'à la fin de l'école obligatoire en France sur une quinzaine d'années ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** présentation d'une synthèse des travaux scientifiques relatifs aux pratiques évaluatives en lien avec les apprentissages des élèves.

DESCRIPTION :

■ Les rapports du Cnesco

Les rapports du Cnesco suivent une même méthodologie fondée sur une évaluation quantitative et qualitative pluridisciplinaire. Ils s'appuient systématiquement sur des diagnostics développés dans des perspectives internationales et historiques, des travaux de comparaisons internationales, des synthèses de littérature scientifique. Ils s'appuient également à l'analyse des réformes en cours, l'identification de nouveaux instruments pour faire progresser l'évaluation et les préconisations de court et moyen terme en matière de politiques et de dispositifs scolaires, ainsi que des pratiques professionnelles pour améliorer l'école.

■ La thématique des pratiques pédagogiques évaluatives en classe

L'objectif du rapport est d'offrir une synthèse originale au sujet des pratiques pédagogiques évaluatives, originale au sens où seront assemblés des éléments *institutionnels* avec une analyse historique du cadre réglementaire, des éléments *professionnels* avec un observatoire des pratiques pédagogiques et une synthèse des *travaux scientifiques*

relatifs à ces pratiques évaluatives et à leurs effets sur les acquis des élèves.

Le rapport sera construit sur trois axes. Le premier axe constituera un rapport sur le cadre réglementaire institutionnel français en matière d'évaluation des élèves, en particulier à travers les textes, recommandations et conseils destinés aux enseignants. Il mettra en avant des outils et des méthodes d'évaluation imposées ou proposées aux enseignants. Il comprendra également un état des lieux des prescriptions de plusieurs pays de l'OCDE, notamment des pays les plus performants. L'objectif du deuxième axe est la réalisation d'un observatoire des pratiques évaluatives des enseignants dans l'école française. Les constats de cette étude s'adosseront sur les résultats d'une enquête qui recueillera la manière dont les enseignants, en France, évaluent leurs élèves de la maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Le troisième axe constituera une synthèse, en deux volets, de la littérature scientifique internationale sur les pratiques pédagogiques et les outils d'évaluation, ces deux éléments seront mis en regard avec une analyse des impacts sur les performances des élèves.

PRODUCTION :

Ce travail s'appuie sur des commandes passées à cinq chercheurs, posant un regard pluridisciplinaire sur les pratiques d'évaluation dans l'école française.

Organisation du travail

Axes	Chercheurs
1. Analyse du cadre réglementaire institutionnel français Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand	Sébastien Soulier
2. Observatoire des pratiques évaluatives Université de Toulouse le Mirail	Hakim Djerioua
3. Synthèse de la littérature scientifique a. les pratiques pédagogiques Université de Genève Université Savoie Mont-Blanc b. les outils d'évaluation Université de Genève	Marion Dutrévis et Annique Smeding Géry Marcoux

Un premier rapport a déjà été produit, en décembre 2014 : « *L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementations et pratiques. Une comparaison internationale dans les pays de l'OCDE* ».

DIFFUSION :

- Le Cnesco a assuré une large diffusion du premier rapport, publiée en décembre 2014, par son site internet et ses réseaux. Une conférence de presse a été organisée, réunissant 12 journalistes de presse généraliste et 3 journalistes de presse spécialisée. Le premier rapport a été mentionné dans 29 articles de presse.
- La publication du rapport est prévue pour novembre 2016. Elle fera l'objet d'un dossier de presse et d'une communication sur le site internet du Cnesco. Elle sera également largement diffusée à la communauté éducative.

PILOTE :

Marie-Christine Toczec-Capelle, professeure en sciences de l'éducation à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, directrice du laboratoire Activité, connaissance, transmission, éducation (ACTé) et membre du Cnesco.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/evaluation-des-eleves-dans-la-classe

Partenaires :

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire



FICHE 7

Qualité de vie à l'école

Intitulé de l'activité : Rapport sur la qualité de vie à l'école

Dates : octobre 2014 > 2017

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : faire un état des connaissances scientifiques internationales disponibles sur la qualité de vie des élèves et son évaluation ; identifier les politiques éducatives et les expérimentations mises en œuvre et évaluées en France et à l'étranger, ainsi que les préconisations d'organismes internationaux (UNICEF, OCDE, etc.) susceptibles de favoriser le bien-être des jeunes à l'école ; proposer un ensemble de recommandations faisant consensus, et dont la mise en œuvre constituera une contribution à la réduction des inégalités sociales dans les parcours scolaires ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : publication d'un rapport multidisciplinaire à destination des décideurs et des praticiens.

DESCRIPTION :

■ Les rapports du Cnesco

Les rapports du Cnesco suivent une même méthodologie fondée sur une évaluation quantitative et qualitative pluridisciplinaire. Ils s'appuient systématiquement sur des diagnostics développés dans des perspectives internationales et historiques, des travaux de comparaisons internationales, des synthèses de littérature scientifique. Ils s'appuient également à l'analyse des réformes en cours, l'identification de nouveaux instruments pour faire progresser l'évaluation et les préconisations de court et moyen terme en matière de politiques et de dispositifs scolaires, ainsi que des pratiques professionnelles pour améliorer l'école.

■ La thématique de la qualité de vie à l'école

Le Cnesco souhaite conduire une réflexion spécifique et approfondie sur la qualité de vie à l'école.

Il s'agit d'aller au-delà des acquisitions scolaires, et de considérer plus globalement les jeunes - qui ne se réduisent pas à leur activité d'élèves - dans leur intégration scolaire et sociale et leur bien-être, en prenant en compte les dimensions psycho-sociales et physiologiques de leur vie à l'école.

PRODUCTION :

Neuf revues de questions ont été programmées et commandées à des experts, selon le calendrier ci-dessous, sur les thèmes suivants :

1. *Qualité de vie des enfants en situation de précarité*
Stéphanie Pinel-Jacquemin, docteure en psychologie du développement, ingénieure de recherche, université Toulouse-le-Mirail ;
2. *Impact du cadre de vie scolaire sur la qualité de vie*
Thierry Paquot, philosophe, urbaniste, Professeur à l'Institut d'Urbanisme, université Paris Est-Créteil, et Eric Daniel-Lacombe, architecte, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette ;
3. *Interactions entre acteurs pour la qualité de vie dans l'établissement*
Séverine Ferrière, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'ÉSPÉ d'Angers ;
4. *Qualité de vie scolaire des enfants en situation de handicap*
Daniel Mellier, Professeur de psychologie du développement à l'université de Rouen, et Charlotte Coudronnière, doctorante à l'université de Nantes, psychologue CHU de Nantes - pôle mère-enfant ;
5. *Restauration scolaire et qualité de vie des élèves*
Isabelle Amprou, ingénieure en agro-alimentaire, Agence régionale des Pays de la Loire – Cap aliments ;

6. Relations entre qualité de vie des élèves et qualité de vie des enseignants

Laurence Bergugnat, maître de conférences en sciences de l'éducation, ESPE d'Aquitaine, et Nicole Rascle, Professeure en psychologie de la santé, université de Bordeaux Segalen ;

7. La qualité de vie: quelle place dans les textes institutionnels

Thuy-Phuong Nguyen, docteur en sciences de l'éducation et ATER à l'université de Paris-Descartes ;

8. Relations entre qualité de vie et santé des élèves

Stéphanie Pinel-Jacquemin, docteure en psychologie du développement, ingénieure de recherche, université Toulouse-le-Mirail ;

9. Qualité de vie et performances scolaires

Tiphaine Gaudonville, doctorante en psychologie, ingénieure d'études à l'université de Nantes ;

Ces revues de questions, accompagnées dans leur élaboration par les pilotes du projet, seront intégrées dans un rapport terminal sur la qualité de vie à l'école (2017).

DIFFUSION :

- La publication du rapport est prévue en 2017. Elle fera l'objet d'un dossier de presse et d'une communication sur le site Internet du Cnesco. Elle sera également largement diffusée à la communauté éducative.
- Afin de communiquer des résultats intermédiaires, un forum Rue des écoles sera mis en place, à Nantes, en avril 2016. France Culture, la Ligue de l'enseignement, Réseau Canopé, et la ville de Nantes s'attacheront à mettre en œuvre ce projet.

PILOTES :

Agnès Florin, Professeur Émérite en psychologie de l'enfant et de l'éducation, et Philippe Guimard, Professeur en psychologie du développement et de l'éducation, Université de Nantes, CREN (EA2661).

Partenaires :



FICHE 8

Redoublement

Intitulé de l'activité : Conférence de consensus « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives »

Dates : mai 2014 > mai 2015

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer les pratiques de redoublement, leurs perceptions, les facteurs de résistance ainsi que les politiques de lutte contre le redoublement et la difficulté scolaire en France depuis 15 ans aux niveaux national et académique ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : repérer les alternatives, en termes de politiques, de dispositifs et de pratiques pédagogiques, qui, au vu des évaluations scientifiques ont des effets bénéfiques sur les apprentissages (revue de la littérature scientifique mise à disposition des acteurs de terrain, des décideurs et du grand public).

DESCRIPTION :

■ **Le cycle de conférence de consensus**

Afin d'accroître la diffusion des résultats de la recherche en éducation, le Cnesco, en partenariat avec l'Institut français de l'éducation (Ifé), met en œuvre un cycle de conférences de consensus sur la période 2014-2017. Une conférence de consensus, telle qu'elle est conçue par ces partenaires vise à faire le lien entre les préoccupations et les questions des praticiens et du grand public, d'un côté, et les productions scientifiques, de l'autre, dans un objectif de réflexion et d'évolution des pratiques des acteurs de terrain. Elle se concrétise par des conclusions écrites par un jury d'acteurs de terrain après l'audition d'experts. C'est un outil majeur et efficace de dialogue entre le monde de la recherche et les acteurs de terrain. En outre, elle peut constituer un levier pour le changement du système éducatif français, non seulement par l'effet de la séance publique, mais également en raison des travaux qui l'accompagnent en amont et en aval. L'organisation du cycle de conférence de consensus a été confié à

Pierre Vrignaud, Professeur émérite de psychologie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

■ **La thématique du redoublement**

Les élèves en difficulté scolaire ont vu leur nombre progresser sensiblement au cours de la dernière décennie. Le redoublement, principale réponse à la difficulté scolaire en France, représente un coût annuel de plus de deux milliards d'euros et résiste aux politiques nationales qui cherchent à l'endiguer depuis 1989. C'est pourquoi, le Cnesco a organisé une conférence de consensus scientifique intitulée « Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ». Il s'est agi :

- de produire des ressources originales pour l'évaluation du redoublement et de ses alternatives en France (évaluation des pratiques de redoublement, de leurs perceptions, des facteurs de résistance) ainsi que des politiques de lutte contre le redoublement et la difficulté scolaire, développées dans les académies depuis 15 ans ;
- d'organiser une conférence sur le modèle des conférences de consensus scientifiques pour favoriser la diffusion des résultats de la recherche et des évaluations en direction des décideurs, des enseignants et du grand public. Cent cinquante établissements scolaires ont été associés à l'activité ; ils ont participé à la définition des questionnements des praticiens sur le sujet et ont administré, auprès de plus de 5 000 élèves, une enquête sur le redoublement.

PRODUCTION :

- **Le Cnesco a produit une revue exhaustive de la littérature scientifique sur « les effets du redoublement et ses alternatives » ; celle-ci comprend une série de trois rapports et une synthèse :**

- « *Le redoublement en France et dans le monde : une comparaison statistique et réglementaire* »,

- « *Le redoublement en France et dans le monde : de l'étude de ses impacts à la croyance en son utilité* »
- « *Le redoublement en France et dans le monde : quelles alternatives au redoublement ?* ».

Ces documents offrent à tous, utilisateurs ou acteurs de l'éducation, professeurs ou étudiants, les éléments statistiques et réglementaires les plus récents, une analyse scientifique de l'impact et des perceptions du redoublement ainsi qu'un ensemble de dispositifs et d'organisations qui complètent le redoublement ou s'y substituent et qui permettent de lutter efficacement contre les difficultés scolaires.

- **Le Cnesco a commandé une étude à l'Institut des Politiques Publiques (IPP) portant sur l'estimation du coût du redoublement et sur l'impact budgétaire d'éventuelles réformes prévoyant son abandon partiel ou total ;**

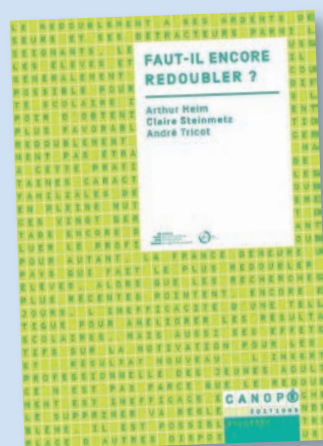
- **Le Cnesco a mené une enquête nationale sur « La perception des élèves sur le redoublement ».** Première enquête quantitative française sur ce thème, elle a été réalisée auprès de 5 616 élèves (dont 3 302 collégiens et 2 314 lycéens) dans 60 établissements (36 collèges et 24 lycéens). Grâce au réseau d'établissements partenaires de la conférence de consensus, un questionnaire, auto-administré, a été lancé, du 10 novembre au 5 décembre 2014, auprès des collégiens de 6^e et de 3^e et des lycéens de 2nde et de 1^{er}. L'objectif était de déterminer comment le redoublement est vécu par les redoublants mais aussi comment il est perçu par l'ensemble des élèves ;

- **Le Cnesco a sollicité le consortium MADOS (formation à distances des cadres de l'Éducation nationale) pour conduire une recherche de terrain sur les politiques locales de lutte contre le redoublement.** Dans une vingtaine d'académies et une trentaine de départements, les enquêtes ont été fondées sur une recherche documentaire et des entretiens semi-directifs. En décembre 2014, près de cent cinquante chefs d'établissement, directeurs d'école, enseignants, du premier et du second degré, et élèves ayant redoublé ont été interviewés sur leurs perceptions et leurs pratiques.

DIFFUSION :

- **Des actions de sensibilisation ont été réalisées et/ou sont en cours (en partenariat avec Réseau Canopé, l'ESENSR et le réseau des Espé) :**

Elles s'appuient sur la captation audio, intégrale,



des séances publiques ainsi que sur une captation vidéo des interviews des experts et des membres du jury. Un dossier de ressources multimédia a été mis en ligne sur le site internet du Cnesco :

www.cnesco.fr/conference-redoublement

Les ateliers Réseau Canopé auront également la possibilité d'animer des débats sur ce thème, dans les régions. Un ouvrage issu de « Éclairer », une collection de Canopé Editions, est sorti en juin 2015 ; il est co-signé par André Tricot (Professeur de psychologie à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de Toulouse) et deux chargés de missions du Cnesco.

- **Des actions de formation sont en cours de réalisation (en partenariat avec Réseau Canopé, l'ESENSR et le réseau des Espé) :**

- Une web-radio sera diffusée et une conférence sera organisée à destination des 200 inspecteurs de la promotion 2015. Un dossier de ressources leur sera fourni ainsi qu'aux personnels de direction des promotions 2014 et 2015 ;
- Dans le cadre de la nouvelle organisation de la formation des personnels d'encadrement pédagogique, la possibilité sera offerte aux stagiaires de l'ESENSR de développer un projet personnel de professionnalisation sur la thématique des alternatives au redoublement ;

- Une présentation des résultats de la conférence de consensus a été effectuée le 19 mai 2015 devant les directeurs des 32 Éspé ;
- Enfin, une base de diffusion regroupera les principales formations universitaires en sciences de l'éducation, psychologie et sociologie afin de transmettre les résultats de la conférence et le dossier de ressources multimédia du Cnesco.
- **Le Cnesco a maintenu un « fil-rouge » avec la presse tout au long de la préparation à la conférence.**

Avec le *Café Pédagogique*, il a monté un partenariat qui lui a permis de relayer l'ensemble de sa communication. Entre octobre 2014 et février 2015, le Cnesco a envoyé trois communiqués de presse et organisé trois conférences de presse.

Ces actions lui ont permis de toucher un large public mais également la cible des praticiens en comptabilisant 78 insertions de presse (27 issues de la presse spécialisée Éducation et 51 de médias généralistes).

PARTENARIATS :

- L'Institut français de l'éducation s'associe au Cnesco pour mener conjointement le cycle de conférence de consensus et plus particulièrement intervenir dans l'organisation scientifique et logistique de la conférence « redoublement » ;
- L'Institut des Politiques Publiques (IPP) et le consortium MADOS ont été sollicités pour un travail de recherche ;
- Le Café pédagogique, Réseau Canopé, l'ESENESR et le réseau des Éspé travaillent à la diffusion des résultats de la conférence.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/conference-redoublement

Partenaires :



FICHE 9

Numération

Intitulé de l'activité : Conférence de consensus « Nombres et Opérations : Premiers Apprentissages »

Dates : janvier 2015 > janvier 2016

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer les pratiques en matière d'apprentissage des élèves et d'enseignement de la numération, leurs perceptions, les difficultés, les facteurs de résistance ainsi que l'étude des manuels scolaires utilisés par les élèves et les enseignants ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : repérer les alternatives, en termes de politiques, de dispositifs et de pratiques pédagogiques, qui, au vu des évaluations scientifiques ont des effets bénéfiques sur les apprentissages et l'enseignement de la numération (revue de la littérature scientifique mise à disposition des acteurs de terrain, des décideurs et du grand public).

DESCRIPTION :

■ **Le cycle de conférences de consensus :**

Afin d'accroître la diffusion des résultats de la recherche en éducation, le Cnesco, en partenariat avec l'Institut français de l'éducation (Ifé), met en œuvre un cycle de conférences de consensus sur la période 2014-2017. Une conférence de consensus, telle qu'elle est conçue par ces partenaires vise à faire le lien entre les préoccupations et les questions des praticiens et du grand public, d'un côté, et les productions scientifiques, de l'autre, dans un objectif de réflexion et d'évolution des pratiques des acteurs de terrain. Elle se concrétise par des conclusions écrites par un jury d'acteurs de terrain après qu'il a auditionné des experts. C'est un outil majeur et efficace de dialogue entre le monde de la recherche et les acteurs de terrain. En outre, elle peut constituer un levier pour le changement du système éducatif français, non seulement par l'effet de la séance publique, mais également en rai-

son des travaux qui l'accompagnent en amont et en aval. L'organisation du cycle de conférences de consensus a été confié à Pierre Vrignaud, Professeur émérite de psychologie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

■ **La thématique de l'enseignement et de l'apprentissage de la numération :**

Trois thèmes ont été définis :

- « Construction du nombre » : passage de l'intuition (des grandeurs, etc.) au début du symbolique associé aux nombres. Concerne surtout la maternelle ;
- « La numération » : nombres entiers et décimaux ;
- « Opérations » : sens, techniques, liens avec la résolution de problèmes.

PRODUCTION :

Plusieurs études ont été réalisées :

- un rapport scientifique sur les nombres et les opérations qui synthétise la littérature sur le sujet ;
- une évaluation des manuels scolaires (plusieurs éditeurs) par deux universitaires ;
- un rapport sur les acquis des élèves dans le domaine des nombres et du calcul à l'école primaire

DIFFUSION :

- Des actions de sensibilisation seront réalisées (en partenariat avec Réseau Canopé, l'ESENSR et le réseau des Espé) : elles s'appuient sur la captation vidéo, intégrale, des séances publiques ;
- Des actions de formation seront réalisées (en partenariat avec Réseau Canopé, l'ESENSR et le réseau des Espé) ;

- Le Cnesco a maintenu un « fil-rouge » avec la presse tout au long de la préparation à la conférence.

Avec le *Café Pédagogique*, il a monté un partenariat qui lui a permis de relayer l'ensemble de sa communication. Entre juin et novembre 2015, le Cnesco a envoyé trois communiqués de presse, un dossier de presse et organisé une conférence de presse.

Ces actions lui ont permis de toucher un large public mais également la cible des praticiens en comptabilisant 47 insertions presse (22 issues de la presse spécialisée Éducation et 25 de médias généralistes).

PARTENARIATS :

- L'Institut français de l'éducation s'associe au Cnesco pour mener conjointement le cycle de conférences de consensus et plus particulièrement intervenir dans l'organisation scientifique et logistique de la conférence ;
- Le Café pédagogique, Réseau Canopé, l'ESENESR et le réseau des Espé travaillent à la diffusion des résultats de la conférence.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/conference-de-consensus-numeration/

Partenaires :



FICHE 10

Différenciation pédagogique

Intitulé de l'activité : Conférence de consensus sur la différenciation pédagogique

Dates : janvier 2016 > janvier 2017

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer les effets des dispositifs de différenciation pédagogique sur l'apprentissage des élèves, après avoir recensé les travaux qui, dans une approche qualitative ou quantitative, ont mis de tels dispositifs à l'épreuve du terrain ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : dégager différents constats, en termes de politiques, de dispositifs et de pratiques pédagogiques, qui, au vu des enquêtes, études ou méta-analyses réalisées au niveau national ou international, ont des effets bénéfiques sur l'apprentissage des élèves, afin de suggérer des recommandations pratiques à destination des professionnels de l'enseignement.

DESCRIPTION :

■ **Le cycle de conférences de consensus :**

Afin d'accroître la diffusion des résultats de la recherche en éducation, le Cnesco, en partenariat avec l'Institut Français de l'Éducation (IFÉ), met en œuvre un cycle de conférences de consensus sur la période 2014-2017. Une conférence de consensus, telle qu'elle est conçue par ces partenaires vise à faire le lien entre les préoccupations et les questions des praticiens et du grand public, d'un côté, et les productions scientifiques, de l'autre, dans un objectif de réflexion et d'évolution des pratiques des acteurs de terrain. Elle se concrétise par des conclusions écrites par un jury d'acteurs de terrain après qu'il a auditionné des experts. C'est un outil majeur et efficace de dialogue entre le monde de la recherche et les acteurs de terrain. En outre, elle peut constituer un levier pour le changement du système éducatif français, non seulement par l'effet de la séance publique, mais également en raison des travaux qui l'accompagnent en amont

et en aval. Le cycle de conférences de consensus a été confié à Pierre Vrignaud, Professeur émérite de psychologie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

■ **La thématique de la différenciation pédagogique :**

Trois volets principaux ont été dégagés :

- Définition et développement du concept de différenciation pédagogique ;
- Présentation et analyse des principales politiques et modalités de différenciation pédagogique telles qu'elles se sont développées historiquement ou telles qu'elles sont mises en œuvre/ revisitées dans les classes, en France et en Europe ;
- Évaluation des dispositifs de différenciation pédagogique sur l'apprentissage des élèves.

PRODUCTION :

La conférence sera basée sur la production de deux rapports scientifiques, publiés courant 2016 par le Cnesco :

- un premier rapport s'attachera à définir le concept de différenciation pédagogique et son évolution historique, à dégager et à analyser sa mise en œuvre dans les classes, et à évaluer les effets des dispositifs existants sur l'apprentissage des élèves ;
- un second rapport dressera un état des lieux de la différenciation des parcours via des politiques éducatives et à évaluer leurs effets, en France et en Europe.

DIFFUSION :

- Des actions de sensibilisation seront réalisées (en partenariat avec Canopé, l'ESENSE et le réseau des Espé) : elles s'appuieront sur la captation au-

dio, intégrale, des séances publiques ainsi que sur une captation vidéo des interviews des experts et des membres du jury.

- Des actions de formation seront réalisées (en partenariat avec Canopé, l'ESENSR et le réseau des Espé).
- Le Cnesco va maintenir un « fil-rouge » avec la presse tout au long de l'année de préparation à la conférence.

PARTENARIATS :

- L'Institut français de l'éducation s'associe au Cnesco pour mener conjointement le cycle de conférences de consensus et plus particulièrement intervenir dans l'organisation scientifique et logistique de la conférence.
- Le Café pédagogique, Réseau Canopé, l'ESENESR et le Réseau des Espé travaillent à la diffusion des résultats de la conférence.

Partenaires :



FICHE 11

Mixités à l'école

Intitulé de l'activité : Conférence de comparaisons internationales « Mixités sociale, scolaire, et ethnoculturelle à l'école : quelles politiques pour la réussite de tous les élèves ? »

Dates : décembre 2014 > mai 2016

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer l'état de la ségrégation sociale et scolaire en France à différents niveaux territoriaux, l'effectivité et l'efficacité des politiques des académies et des collectivités territoriales visant la mixité ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : identifier les politiques, les dispositifs et les pratiques pédagogiques à l'international, qui, au vu des évaluations scientifiques (revue de la littérature scientifique mise à disposition des acteurs de terrain, des décideurs), ont des effets bénéfiques sur la mixité sociale, soutenir scientifiquement un réseau de parties prenantes des politiques de mixité scolaire afin de valoriser les expériences positives et favoriser la conduite du changement par les praticiens (collectivités territoriales, administration centrale, établissements, etc.), mettre à disposition des ressources d'évaluation et de recherche sur la thématique de la mixité.

DESCRIPTION :

■ Le cycle de conférences de comparaisons internationales

Dans une logique de dissémination et de partage des résultats, le Cnesco organise, avec le CIEP, un cycle pluriannuel de conférences de comparaisons internationale qui permettent aux praticiens français d'échanger avec leurs alter ego autour d'expériences internationales de politiques, dispositifs ou pratiques scolaires. Ces conférences internationales, mises en œuvre conjointement avec des partenaires internationaux, ouvrent aux praticiens français une analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.

La conférence vise aussi à favoriser les rencontres et développer les échanges entre des décideurs d'univers différents qui, tous au quotidien, construisent les politiques sur la thématique abordée (Éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de la Politique de la Ville, associations d'éducation populaire, etc.).

Les journées de conférence sont ainsi l'occasion de créer, faire vivre et accompagner scientifiquement un réseau de décideurs parties prenantes dans leur champ de compétences : mutualisation de pratiques, valorisation d'expériences volontaristes ayant réussi, échanges avec des chercheurs, voire montages communs d'études scientifiques locales. Ainsi, les activités de ces futurs réseaux, créés à partir du public participatif des conférences, pourront être multiples.

■ La thématique de la mixité sociale

Avec l'accroissement des inégalités sociales et scolaires, la question de la mixité sociale à l'école fait débat en France. Les mixités sociale, scolaire et migratoire appréhendées dans l'établissement mais aussi dans la classe interrogent en France comme à l'étranger. Comment mesurer les ségrégations sociales à l'école ? Comment fabriquer des politiques publiques qui servent la mixité sociale, pour quels effets sur les apprentissages des élèves, le climat scolaire, leurs attitudes notamment civiques et plus largement la cohésion scolaire et sociale ?

La conférence a permis de dresser un état des lieux de la ségrégation sociale, scolaire grâce à une étude originale commandée par le Cnesco à des chercheurs de l'Insee et de l'École Économie de Paris.

PRODUCTION :

- **Un rapport scientifique**, réalisé par le Cnesco et le Conseil supérieur de l'éducation du Québec présente les résultats des recherches les plus ré-

centes sur les politiques servant la mixité sociale dans l'école mises en œuvre dans les pays de l'OCDE. Il a pour objectif de dresser un diagnostic de l'état des politiques en France et à l'étranger en présentant les réussites et les échecs et ce afin d'éclairer les décideurs.

- **Une étude**, réalisée par deux chercheurs de l'École d'Économie de Paris pour le Cnesco, a pour objectif de dresser un état des lieux de la mixité sociale et scolaire dans les collèges et lycées français. L'étude est menée à différents niveaux (inter-établissements et intra-établissement) et à différentes échelles territoriales (nationale, académique, départementale, communale).

DIFFUSION :

■ Publication des rapports et des préconisations

Le Cnesco a assuré une large diffusion de ses rapports et préconisations par ses réseaux propres (site internet, réseaux sociaux et emailing) et à travers la presse. Un dossier de presse a été produit en amont de la conférence, suivi de l'organisation d'un petit-déjeuner de presse (10 journalistes de presse généraliste, 3 journalistes de presse spécialisée). Les préconisations ont été transmises à l'ensemble des médias par un communiqué. Ces publications ont donné lieu à 64 insertions dans la presse généraliste (tous médias) et 35 dans la presse spécialisée.

■ Création d'un réseau

À travers la constitution d'un réseau de décideurs en amont et post conférence, des groupes de travail se constituent pour traiter des problématiques spécifiques conjointement avec les chercheurs et ce dans la perspective de partage, de dissémination et de changements des pratiques au niveau local.

La conférence vise aussi à favoriser les rencontres et développer les échanges entre des décideurs d'uni-

vers différents qui, tous au quotidien, construisent ces politiques de mixités à l'école (Éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de la Politique de la Ville, associations d'éducation populaire, etc.).

PARTENARIAT :

Le Cnesco s'est associé au Centre International d'Études Pédagogiques et au Conseil supérieur de l'éducation du Québec pour réaliser la première conférence internationale sur la mixité sociale à l'école.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/ccl_mixites/

Partenaires :

 **cnesco**
 conseil national
d'évaluation
 du système scolaire

Conseil supérieur
de l'éducation
Québec 



FICHE 12

Handicap

Intitulé de l'activité : Conférence de comparaisons internationales « L'inclusion des élèves en situation de handicap »

Dates : décembre 2014 > janvier 2017

Lieu : Centre International d'études pédagogiques (CIEP), Paris

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer l'effectivité et l'efficacité des politiques, dispositifs académiques et pratiques pédagogiques en France, en lien avec l'inclusion des élèves en situation de handicap
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : identifier les politiques, les dispositifs et les pratiques pédagogiques à l'international, qui, au vu des évaluations scientifiques (revue de la littérature scientifique mise à disposition des acteurs de terrain, des décideurs), ont des effets bénéfiques sur les apprentissages, créer et soutenir scientifiquement un réseau de parties prenantes des politiques de handicap à l'école afin de valoriser les expériences positives et favoriser la conduite du changement par les praticiens (collectivités territoriales, administration centrale, établissements, etc.).

DESCRIPTION :

■ Le cycle de conférences de comparaisons internationales

Dans une logique de dissémination et de partage des résultats, le Cnesco organise conjointement avec le Centre International des études pédagogiques (CIEP) un cycle pluriannuel de « conférences de comparaisons internationales » qui permettent aux praticiens français d'échanger avec leurs *alter ego* autour d'expériences internationales de politiques, dispositifs ou pratiques scolaires. Ces conférences internationales, mises en œuvre conjointement avec des partenaires internationaux, ouvrent aux praticiens français l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.

Les conférences de comparaisons internationales visent aussi à favoriser les rencontres et développer les échanges entre des décideurs d'univers différents qui, tous au quotidien, construisent ces politiques (Éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de la Politique de la Ville, associations d'éducation populaire, etc.). Les journées de conférence sont ainsi l'occasion de créer et de faire vivre un réseau de décideurs parties prenantes dans leur champ de compétences. Mutualisation de pratiques, valorisation d'expériences volontaristes ayant réussi, échanges avec des chercheurs, voire montages communs d'études scientifiques locales. Ainsi, les activités de ces futurs réseaux, créés à partir du public participatif des conférences, pourront être multiples.

■ La thématique « Inclusion des élèves en situation de handicap »

La présence d'élèves présentant un besoin éducatif en milieu scolaire ordinaire s'est accrue depuis une dizaine d'années et ceci à tous les niveaux de scolarisation.

Cette augmentation est notamment liée :

- à la promulgation de législations interdisant toute forme de discrimination liée au handicap et confiant de la sorte la concrétisation des droits individuels, tant reconnus par la loi du 11 février 2005 que par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées ;
- à l'impact des ressources techniques, humaines et financières mobilisées à l'attention des jeunes présentant un besoin éducatif particulier (BEP) pour qu'ils satisfassent aux exigences du rôle d'élève ainsi qu'à celles des établissements afin qu'ils puissent assumer la responsabilité sociale qui leur est déléguée par les pouvoirs publics ;

- à l'engagement personnel des acteurs de l'école (enseignants, directeurs d'établissement, enseignants référents, etc.) en faveur de la scolarisation des élèves présentant un BEP et aux formes d'innovation ordinaires mobilisées.

La Conférence de comparaisons internationales a donc pour ambition d'éclairer les décideurs qui fabriquent les politiques à travers une analyse des politiques internationales et d'études scientifiques des effets de ces politiques.

Le thème de l'inclusion des élèves en situation de handicap est abordé sous trois angles :

- une évolution continue de la scolarisation en milieu ordinaire qui masque des réalités encore très inégalitaires (apport comparatif : similitude et dissimilitude internationale) ;
- une nécessité de considérer les étapes des parcours de scolarité heurtés et inégalitaires (apport comparatif : continuité des parcours) ;
- le non-modèle français de l'inclusion : une logique d'action publique encore incertaine ou inaboutie (apport comparatif : conceptions en présence du système éducatif et logiques d'inclusion).

PRODUCTION :

Un rapport scientifique est réalisé pour le Cnesco et piloté par le chercheur Serge Ebersold (INSHEA). Il a pour objectif de dresser un diagnostic de l'état des politiques en France et à l'étranger en présentant les réussites et les échecs de l'inclusion des élèves en situation de handicap, et ce afin d'éclairer les décideurs.

DIFFUSION :

■ Publication du rapport et des préconisations

La publication du rapport et des préconisations fera l'objet d'un dossier de presse et d'une communication sur le site Internet du Cnesco. Elle sera également largement diffusée à la communauté éducative.

■ Création d'un réseau

À travers la constitution d'un réseau de décideurs en amont et post conférence, des groupes de travail sont constitués pour traiter des problématiques spécifiques conjointement avec les chercheurs et ce dans la perspective de partage, de dissémination et de changements des pratiques au niveau local.

La conférence vise aussi à favoriser les rencontres et à développer les échanges entre des décideurs d'univers différents qui, tous au quotidien, construisent ces politiques d'inclusion des élèves en situation de handicap à l'école (Éducation nationale, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, etc.).

PARTENARIATS :

Le Cnesco s'est associé au CIEP (Centre international d'études pédagogiques) et à l'Agence Européenne pour réaliser la conférence internationale sur le handicap. Il a également bénéficié du soutien du secteur de l'éducation de l'UNESCO.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/inclusion-des-eleves-en-situation-de-handicap/

Partenaires :



FICHE 13

Enseignement professionnel

Intitulé de l'activité : Conférence de comparaisons internationales « Enseignement professionnel à l'étranger »

Dates : février 2015 > mai 2017

Lieu : Paris

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à deux missions du Cnesco :

- **la mission d'évaluation** : évaluer l'enseignement professionnel (accès, diplomation, débouchés et inégalités sociale et d'origine migratoire) aux niveaux national et académique ;
- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : identifier les politiques, les dispositifs et les pratiques pédagogiques à l'international, qui, au vu des évaluations scientifiques (revue de la littérature scientifique mise à disposition des acteurs de terrain, des décideurs), ont des effets bénéfiques sur la formation professionnelle créer un réseau de parties-prenantes des politiques d'enseignement professionnel afin de valoriser les expériences positives et favoriser la conduite du changement par les praticiens (collectivités territoriales, administration centrale, établissements, etc.).

DESCRIPTION :

■ Le cycle de conférences de comparaisons internationales

Dans une logique de dissémination et de partage des résultats, le Cnesco organise conjointement avec le Centre International des études pédagogiques (CIEP) un cycle pluriannuel de « conférences de comparaisons internationales » qui permettent aux praticiens français d'échanger avec leurs *alter ego* autour d'expériences internationales de politiques, dispositifs ou pratiques scolaires. Ces conférences internationales, mises en œuvre conjointement avec des partenaires internationaux, ouvrent aux praticiens français l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.

Les conférences de comparaisons internationales visent aussi à favoriser les rencontres et développer les échanges entre des décideurs d'univers différents qui, tous au quotidien, construisent ces politiques (Éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de la Politique de la Ville, associations d'éducation populaire, etc.).

Les journées de conférence sont ainsi l'occasion de créer et faire vivre un réseau de décideurs parties prenantes dans leur champ de compétences. Mutualisation de pratiques, valorisation d'expériences volontaristes ayant réussi, échanges avec des chercheurs, voire montages communs d'études scientifiques locales. Ainsi, les activités de ces futurs réseaux, créés à partir du public participatif des conférences, pourront être multiples.

■ La thématique « Enseignement professionnel dans les pays de l'OCDE »

Sans qu'ils soient exclusifs, les thématiques et les questionnements relatifs aux enseignements professionnels que devrait aborder cette conférence internationale ont été initialement définis de la manière suivante :

- la qualité des formations, les liens avec le marché de l'emploi (développement de l'apprentissage et de toutes relations suivies avec les entreprises), les modalités d'élaboration des diplômes ;
- les conditions de l'orientation scolaire et de la régulation des cartes de formation professionnelle initiale ;
- les dispositifs pour endiguer les discriminations liées au genre et/ou à l'origine nationale ;
- la transversalité des connaissances et des compétences, notamment dans la perspective d'ouvrir des cheminements vers l'enseignement supérieur.

PRODUCTION :

Un rapport scientifique est réalisé par des chercheurs du Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (CNRS – Université Aix-Marseille). Il a pour objectif de dresser un diagnostic de l'état des politiques en France et à l'étranger en présentant les réussites et les échecs de l'enseignement professionnel et ce afin d'éclairer les décideurs.

DIFFUSION :

■ Publication du rapport et des préconisations

La publication du rapport et des préconisations fera l'objet d'un dossier de presse et d'une communication sur le site Internet du Cnesco. Elle sera également largement diffusée à la communauté éducative.

■ Création d'un réseau

À travers la constitution d'un réseau de décideurs en amont et post conférence, des groupes de travail sont constitués pour traiter des problématiques spécifiques conjointement avec les chercheurs et ce dans la perspective de partage, de dissémination et de changements des pratiques au niveau local.

La conférence vise aussi à favoriser les rencontres et susciter des échanges suivis entre des décideurs

d'univers différents qui, tous au quotidien, contribuent à développer l'enseignement professionnel des jeunes (Éducation nationale, collectivités territoriales, entreprises, organisations syndicales et patronales, lycées et CFA, etc.).

PARTENARIATS :

Pour mener à bien cette Conférence de comparaisons internationales, le Cnesco s'est entouré de référents scientifiques représentés par le LEST (Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail UMR 7317), le CEREQ (Centre d'études et de recherche sur les qualifications), du CNEE (Conseil national éducation-économie) et, pour l'ensemble de l'organisation de la conférence, du CIEP (Centre international d'études pédagogiques).

Partenaires :



FICHE 14

Commission européenne

Intitulé de l'activité : Rapports d'évaluation en tant qu'expert indépendant sur les politiques scolaires nationales pour la Commission européenne

Dates : depuis juillet 2014

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à la mission du Cnesco d'évaluer le fonctionnement et les résultats du système scolaire.

Ces évaluations viennent dans un second temps enrichir les productions, du Cnesco, prévues dans son document d'orientation stratégiques (2014-2017).

DESCRIPTION :

Fournir à la Commission européenne des données/analyses sur le suivi de ses recommandations au gouvernement français pour l'école primaire, l'enseignement secondaire général et technologique, la réduction des sorties précoces et la formation des enseignants.

PRODUCTION :

Notes sous la forme de fiches thématiques présentant l'état de la mise en œuvre des mesures législatives, réglementaires et administratives correspondant aux recommandations de la Commission européenne.

Partenaires :

 **cnesco**
 conseil national
 d'évaluation
 du système scolaire



FICHE 15

Mixité sociale

Intitulé de l'activité : Forum Rue des écoles « École : souhaitons-nous vraiment la mixité sociale ? »

Dates : septembre 2014 > juin 2015

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à une mission du Cnesco :

- la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche : apporter des ressources scientifiques pour faire débattre citoyens et plus particulièrement parents, chercheurs, représentants de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales, des associations, etc. autour de la mixité sociale à l'école.

DESCRIPTION :

■ Le cycle de forums « Rue des écoles »

La Ligue de l'enseignement, le Cnesco, France-Culture et Réseau Canopé s'associent pour mettre en place un cycle de forums Rue des écoles dans les régions afin d'animer, sur tout le territoire français, grâce à l'apport de ressources scientifiques, le débat public autour des principales problématiques scolaires qui touchent le grand public, en général, et les parents, en particulier.

Ces débats participatifs de qualité font intervenir des spécialistes et des professionnels reconnus du secteur de l'éducation : universitaires, chercheurs, représentants d'organisations internationales mais aussi acteurs de l'éducation (enseignants, cadres de l'Éducation nationale, des associations ou des collectivités territoriales innovantes). Pour porter ces réflexions collectives et les enrichir, des auteurs et des figures intellectuelles contemporaines font part des résultats de leurs travaux et de leurs points de vue, souvent peu médiatisés, sur les grandes questions scolaires et pédagogiques.

L'originalité du projet tient en trois points :

- des forums d'acteurs nationaux et locaux organisés par une équipe à la légitimité reconnue sur la thématique de l'éducation ;
- un fort ancrage dans la vie régionale par les expériences locales des acteurs invités qui portent aussi une réflexion sur des sujets nationaux ;

- un format qui permet de donner la parole à des élèves, des étudiants et des parents, intervenants généralement peu audibles dans le débat public.

■ La thématique de la mixité sociale

Les mixités sociale et scolaire est le sujet d'un débat récurrent dans la société française. Polémique, la question n'en est pas moins cruciale du fait que la reproduction des inégalités sociales progresse à l'école. Faut-il mélanger les élèves qui ont des résultats scolaires différents pour améliorer les apprentissages de l'ensemble du groupe, de la classe ou de l'établissement scolaire ? Faut-il faire se rencontrer des élèves issus de milieux sociaux variés pour les faire tous progresser scolairement ? Et si oui, comment créer cette mixité sociale alors que les stratégies éducatives des parents visent souvent à choisir des établissements fréquentés par des familles qui leur ressemblent ? Comment les responsables politiques mais aussi les professionnels de l'éducation, en lien avec les parents, peuvent-ils parvenir à réaliser les mixités sociale et scolaire dans l'école française ?

Plusieurs thématiques touchant à la fois les mixités scolaire, sociale et d'origine migratoire à l'école sont abordées au sein du forum :

- les difficultés à concrétiser ces mixités dans les établissements scolaires, la perception qu'ont les élèves, les parents et les enseignants de la vie d'une école où la mixité est réelle ;
- les résultats de la recherche sur les effets de différentes formes de ségrégation dans les écoles et les établissements tant sur les apprentissages scolaires que sur la cohésion sociale ;
- les politiques publiques qui, dans les collectivités territoriales en France et à l'étranger, ont réussi à faire vivre ensemble les diverses catégories de la société.

Le premier forum *Rue des écoles* sur la mixité sociale s'est déroulé, le 6 décembre 2014, à Amiens. Compte tenu du succès de ce forum et de la qualité des échanges qu'il a fait naître, le consortium *Rue des écoles* a souhaité faire vivre, de nouveau, ce forum dans plusieurs collectivités territoriales soucieuses de développer des échanges sur les politiques et les bénéfices qui construisent la mixité sociale à l'école. Ainsi, une deuxième édition a eu lieu, le 21 mai 2015, à Bordeaux.

DIFFUSION :

Des actions de sensibilisation ont été réalisées :

■ Un dossier de ressources

Des interviews, en amont du forum, ont été conduites afin de produire un dossier de ressources transmédias publié sur le site de Réseau Canopé

www.reseau-canope.fr/mixite-sociale/le-forum-rue-des-ecoles.html

■ L'émission de France Culture

Le forum a fait l'objet d'une annonce lors de l'émission « *Rue des écoles* » de *France Culture* ainsi que d'une émission spéciale, le mercredi suivant le forum, où plusieurs intervenants ont été conviés sur le plateau.

PARTENARIATS :

- La Ligue de l'enseignement, le Cnesco, France-Culture et Réseau Canopé s'associent pour mettre en place, dans les régions, un cycle de Forums Rue des écoles ;
- Le Conseil régional de Picardie puis le Conseil régional d'Aquitaine apportent leur aide logistique et financière pour monter un forum « mixité sociale » dans leur région.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/forum-picardie/

www.cnesco.fr/fr/forum-aquitaine/

Partenaires :



FICHE 16

Égalité filles-garçons

Intitulé de l'activité : Forum Rue des écoles « Filles-garçons, l'école fait-elle la différence ? »

Dates : janvier 2015 > novembre 2015

OBJECTIFS :

Cette activité correspond à la mission du Cnesco :

- **la mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche** : faire débattre les citoyens, plus particulièrement les parents, avec des chercheurs, des représentants de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales, des associations, ... autour de l'égalité des filles et des garçons à l'école.

DESCRIPTION :

■ Le cycle de forums Rue des écoles

La Ligue de l'enseignement, le Cnesco, France-Culture et Réseau Canopé s'associent pour mettre en place, dans les régions, un cycle de réunions-débats, sous le nom générique de forum Rue des écoles. Il s'agit d'animer sur les questions scolaires un débat public organisé, dans tout le territoire, à partir de problématiques qui retiennent l'attention du grand public, en général, et des parents, en particulier.

Ces débats, participatifs, de qualité font intervenir des spécialistes et des professionnels reconnus du secteur de l'éducation : universitaires, chercheurs, représentants d'organisations internationales mais aussi acteurs de l'éducation (enseignants, cadres de l'Éducation nationale, des associations ou des collectivités territoriales innovantes). Pour enrichir et porter ces réflexions collectives, des auteurs et des figures intellectuelles contemporaines font part des résultats de leurs travaux et de leurs points de vue, souvent peu médiatisés, sur les grandes questions scolaires et pédagogiques.

L'originalité du projet tient en trois points :

- des forums d'acteurs nationaux et locaux organisés par une équipe dont la légitimité est reconnue sur la thématique de l'éducation ;

- un fort ancrage dans la vie des régions à travers les expériences locales des acteurs invités qui conduisent aussi une réflexion sur des sujets nationaux ;

- un format qui permet de donner la parole à des élèves, des étudiants et des parents, intervenants peu audibles dans le débat public.

■ La thématique de l'égalité entre les filles et les garçons

« Filles et garçons ensemble sur les bancs de l'école », cette évidence pour l'organisation actuelle de la scolarité demeure un domaine d'interrogation pour la recherche et les éducateurs, parents et professeurs. L'école distribue-t-elle des rôles aux unes et aux autres ? D'après les études disponibles sur ces questions, les résultats, l'échec, l'orientation et le rapport à l'autorité semblent, profondément être différents selon le « genre » et défavoriser les garçons. Les filles paraissent plus adaptées au monde scolaire sans que cette réussite ne se reflète totalement dans l'univers professionnel. Soucieux d'aller au-delà des polémiques, notamment celles du genre, nous désirons réfléchir et ouvrir des pistes avec des professionnels, des chercheurs et le public du forum sur ce qui pourrait aujourd'hui permettre à l'école de progresser sur ces questions. Un forum *Rue des écoles* sur l'égalité filles-garçons s'est déroulé le 3 octobre 2015, à Libourne.

DIFFUSION :

Des actions de sensibilisation ont été réalisées. Le forum a, ainsi, fait l'objet d'une annonce lors de l'émission *Rue des écoles* de France Culture ainsi que d'une émission spéciale, le dimanche suivant le forum, où plusieurs intervenants ont également été conviés sur le plateau.

PARTENARIATS :

- La Ligue de l'enseignement, le Cnesco, France-Culture et Réseau Canopé s'associent pour mettre en place un cycle de forums Rue des écoles dans les régions ;
- La Mairie de Libourne apporte son aide logistique et financière pour monter le forum « égalité filles et garçons » sur son territoire.

>> Pour aller plus loin :

www.cnesco.fr/fr/libourne-egalite-filles-garcons/

Partenaires :

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

 **france**
culture

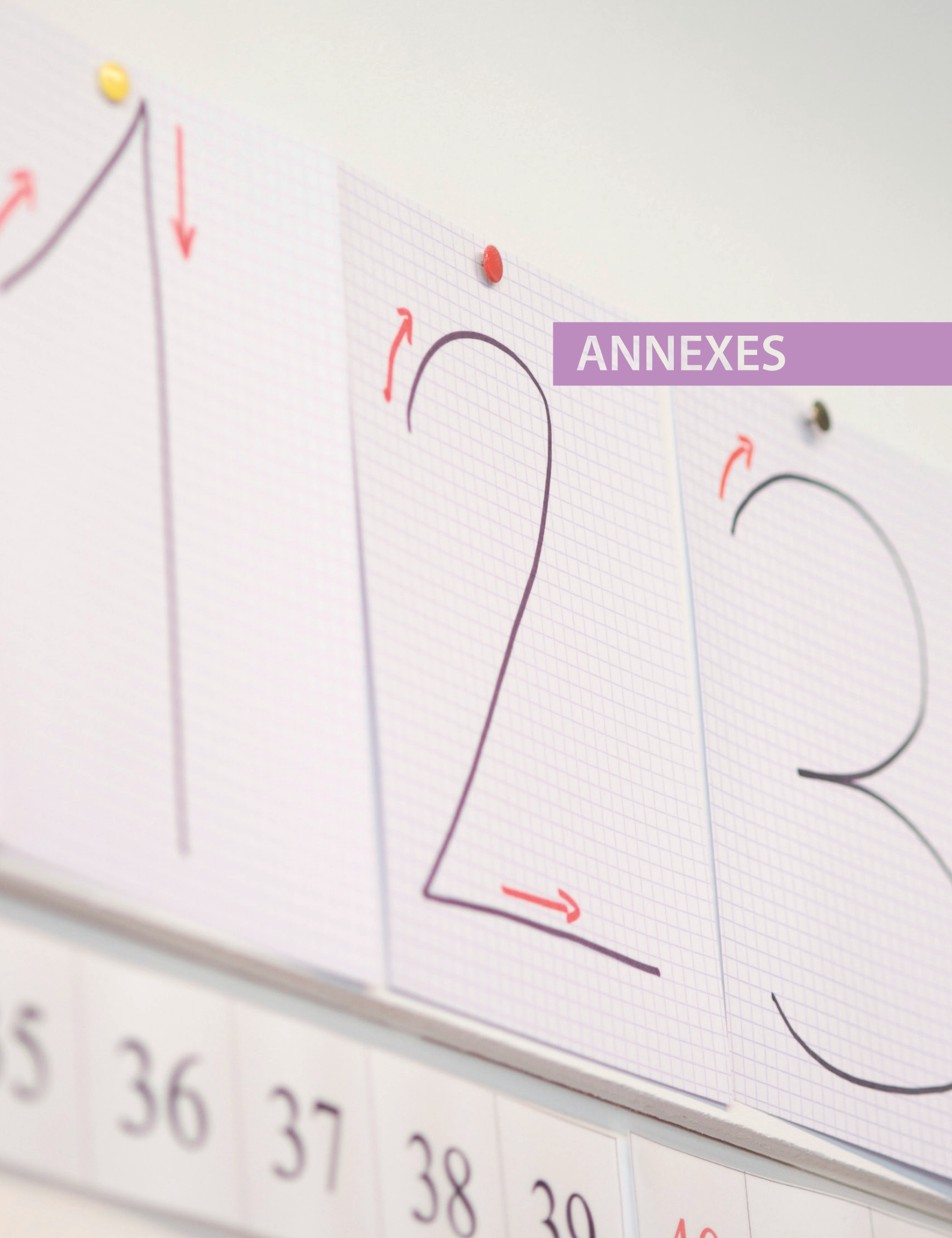
 la **ligue** de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

 **CANOPÉ**

 **PICARDIE**
LA RÉGION

 **REGION**
AQUITAINE

ANNEXES



ANNEXE 1

Les membres du Cnesco

Le Cnesco est une **instance indépendante** composée, à parité, de 7 femmes et de 7 hommes :

- scientifiques reconnus pour leurs compétences techniques en matière d'évaluation et appartenant à des champs disciplinaires variés ;
- experts du système éducatif en France et à l'étranger ;
- partenaires et acteurs du monde de l'éducation.

Deux d'entre eux sont de nationalité étrangère, assurant ainsi l'ouverture du Conseil à des problématiques et à des **réseaux d'évaluation internationaux**.

La **diversité** et la **complémentarité** des membres du Cnesco sont la garantie d'échanges de haut niveau et de propositions de qualité sur l'organisation et les résultats du système scolaire français.



Nathalie Mons
Présidente du Cnesco
Professeure de sociologie
à l'université de Cergy-
Pontoise



Marc Gurgand
Directeur de recherche au
CNRS, chercheur à l'École
d'économie de Paris



Pascal Bressoux
Professeur en sciences de
l'éducation à l'université
Pierre-Mendès-France de
Grenoble, chercheur au
laboratoire des sciences de
l'éducation (LSE)



Claude Lessard (CANADA)
Président du Conseil supérieur
de l'éducation du Québec,
Professeur émérite de
sociologie de l'éducation à
l'université de Montréal



Patrice Caro
Professeur de géographie à
l'université de Caen,
co-directeur du centre associé
au Centre d'études et de
recherches sur les qualifications
(Céreq) dans l'UMR-ESO



Marie-Christine Toczec-Capelle
Professeure en sciences de
l'éducation à l'université Blaise-
Pascal de Clermont-Ferrand,
directrice du laboratoire
Activités, connaissance,
transmission, éducation (Acté)



Dominique Goux
Chercheuse au laboratoire
de sociologie quantitative
du Centre de recherche en
économie et statistique (Crest)



Anne West (ROYAUME-UNI)
Professeure, directrice du
groupe de recherche en
éducation au département
politique sociale à la London
School of Economics

Des **parlementaires** et membres du **Conseil économique, social et environnemental**, compétents dans le domaine de l'éducation et souvent eux-mêmes anciens praticiens du secteur :



Françoise Cartron (PS)
Sénatrice de la Gironde, vice-présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat. En 2013, elle a été rapporteure de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.
Institutrice de formation, Françoise Cartron a été **directrice d'école en zone d'éducation prioritaire**.



Jean-Léonce Dupont (UDI-UC)
Sénateur du Calvados, Questeur du Sénat, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Jean-Léonce Dupont a exercé le **métier de professeur** ainsi que les **fonctions de directeur d'une école de commerce international**.



Valérie Corre (PS)
Députée de la 6^{ème} circonscription du Loiret, membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale. Après des études d'histoire, Valérie Corre a occupé différents postes au sein du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (Crous) de l'académie Orléans-Tours.



Frédéric Reiss (UMP)
Député de la 8^{ème} circonscription du Bas-Rhin, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale. Il a été rapporteur de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école d'avril 2005 et est l'auteur du rapport Quelle direction pour l'école du XXI^e siècle remis au Premier ministre en 2010. Frédéric Reiss a été **professeur agrégé de mathématiques**.



Sylvia Graz
Membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese). Institutrice de formation, Sylvia Graz, a exercé la fonction de **rééducatrice en psychopédagogie**. Au sein d'un groupe de recherche et de réflexion du MEN, elle a participé à la création d'outils pour prévenir les violences en direction des enfants d'écoles maternelles et primaires. Elle a également été Secrétaire de Commissions de Circonscriptions Premier et Second degré.



Xavier Nau
Membre du Conseil économique, social et environnemental (Cese). Il a été secrétaire général de 2001 à 2009 à la Fédération de la formation et de l'enseignement privé de la CFDT. En outre, il été membre du Conseil supérieur de l'éducation et de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur. Xavier Nau a été **professeur de philosophie au lycée**.



ANNEXE 2

Le comité consultatif du Cnesco

Le comité consultatif représente l'ensemble des parties prenantes de la communauté éducative. Il est chargé d'enrichir les réflexions du Cnesco sur son programme de travail et le contenu de ses activités. Il apporte son concours à la diffusion des résultats.

ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle de Force Ouvrière (FNEC-FP-FO)
- Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
- Syndicat Général de l'Éducation Nationale de la Confédération Française Démocratique du Travail (SGEN-CFDT)
- Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DE SALARIÉS

- Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)
- Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME)
- Confédération Générale du Travail (CGT)
- Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- Un enseignant du premier degré
- Un enseignant du second degré
- Un chef d'établissement
- Un inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) pour le premier degré
- Un inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR) pour le second degré
- Un inspecteur de l'Éducation Nationale
- (IEN-ET) pour l'enseignement technique

ASSOCIATIONS DE LYCÉENS

- Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne (FIDL)
- Union Nationale Lycéenne (UNL)

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL)
- Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)
- Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)

ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

- Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CNAJEP)

ASSOCIATIONS DES ÉLUS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Assemblée des Départements de France (ADF)
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Régions de France (ARF)

ANNEXE 3

L'équipe opérationnelle du Cnesco

Pour mettre en œuvre l'action du Cnesco, une équipe opérationnelle, sous la responsabilité d'un secrétaire général, et encadré par un directeur scientifique, travaille sous l'autorité de la présidente du Cnesco.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



François Dumas

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE



Jean-François Chesné

CHARGÉS DE MISSION



Sadiya Barkouss



Emily Helmeid



Arthur Heim

CHARGÉE DE LA COMMUNICATION ET DE PARTENARIATS



Amandine Blanchard-Schneider

ANNEXE 4

Le programme d'activités du Cnesco 2014-2017

Thématiques :

Les apprentissages scolaires

Les inégalités scolaires

Le cloisonnement des parcours scolaires

La gouvernance du système scolaire

Les ressources humaines dans l'Éducation

Le rôle des parents

La qualité de vie à l'école

L'école et la démocratie

L'école et la mondialisation

	2014	2015	2016	2017
RAPPORTS ET NOTES D'ANALYSES	Les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives	Les apprentissages de la citoyenneté dans l'école française	Les apprentissages de la citoyenneté dans l'école française	Les apprentissages de la citoyenneté dans l'école française
	L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques	École, immigration et mixités sociale et ethnique	Inégalités scolaires d'origine sociale à l'école	Le numérique dans les apprentissages
		Mixité sociale et scolaire et ségrégation inter- et intra-établissement dans les collèges et lycées français	L'attractivité des métiers de l'enseignement	La qualité de vie à l'école
		La mixité sociale à l'école en France et à l'étranger	Comparaison des méthodologies PISA-TIMSS	L'école et le monde du travail
		La constitution des classes : pratiques et enjeux	Les inégalités scolaires d'origine territoriale	Gouvernance et réformes scolaires
			Les pratiques d'évaluation en classe	Mobilité scolaire internationale et milieux sociaux
			La différenciation pédagogique	
CONFÉRENCES DE COMPARAISONS INTERNATIONALES	Conférence internationale ICEME (Beijing Normal University)	Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école	L'inclusion des élèves en situation de handicap	La lutte contre le décrochage
			Les enseignements professionnels à l'étranger	Comparaison internationale des politiques de restauration scolaire
				École et démocratie
				Faire le lien entre école et parents défavorisés : les dispositifs à l'étranger
				La maîtrise de l'oral dans les langues étrangères
CONFÉRENCES DE CONSENSUS SCIENTIFIQUES		Le redoublement et ses alternatives	La lecture experte	L'orthographe
		Nombres et opérations : premiers apprentissages à l'école primaire	La différenciation pédagogique	La production de l'écrit
FORUMS « RUE DES ÉCOLES »	Mixité sociale à l'école - Région Picardie	Mixité sociale à l'école - Région Aquitaine	La qualité de vie à l'école - Ville de Nantes	Non déterminé
		Égalité filles et garçons à l'école - Ville de Libourne		

**Conseil national d'évaluation du système scolaire
Cnesco**

Carré Suffren
31-35 rue de la Fédération
75015 Paris

Adresse postale :
Cnesco - 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP07
Tél : 00 33 1 55 55 02 09 - cnesco.presse@education.gouv.fr

Directrice de la publication : Nathalie Mons
Coordination éditoriale : François Dumas, Jean-François Chesné
Secrétaires de rédaction : Amandine Blanchard-Schneider, Thibault Coudroy
Contributeurs : Sadiya Barkouss, Arnaud Galinié, Arthur Heim, Emily Helmeid, Alain Lopes, Anne-Marie Papavoine, Philippe Romain
Le Cnesco remercie tous les « chercheurs associés » et les partenaires qui ont contribué à l'élaboration des fiches du rapport.
Conception graphique et mise en page : Sophie Rivière

Photographies et visuels : © Philippe Devernay ; Bruno Fert / PictureTank / MEN ; Jean-Robert Dantou / PictureTank / MEN ; Joan Bardeletti / PictureTank ; Laurent Villeret / PictureTank / MEN ; Magali Delporte / PictureTank / MENESR ; Patrick Gaillardin / PictureTank / MEN ; Philippe Devernay / MEN ; Sophie Brändström / PictureTank / MEN ; Xavier Schwebel / PictureTank / MENESR

Impression : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Pôle moyens d'impression - 110 rue de Grenelle 75 357 Paris SP07. Reproduction interdite. Dépôt légal : décembre 2015.



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU CNESCO



www.cnesco.fr



[@Cnesco_Educ](https://twitter.com/Cnesco_Educ)



[Cnesco](https://www.facebook.com/Cnesco)

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire est une **instance indépendante** créée par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013. Il est **composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires, provenant de la majorité comme de l'opposition, ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental**, nommés pour 6 ans. Le Cnesco mène une **évaluation scientifique et indépendante du système scolaire** afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il met à disposition son expertise sur les méthodologies d'évaluation. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.**

Carré Suffren - 31-35 rue de la Fédération 75015 Paris - Tél : 00 33 1 55 55 02 09 - cnesco.presse@education.gouv.fr